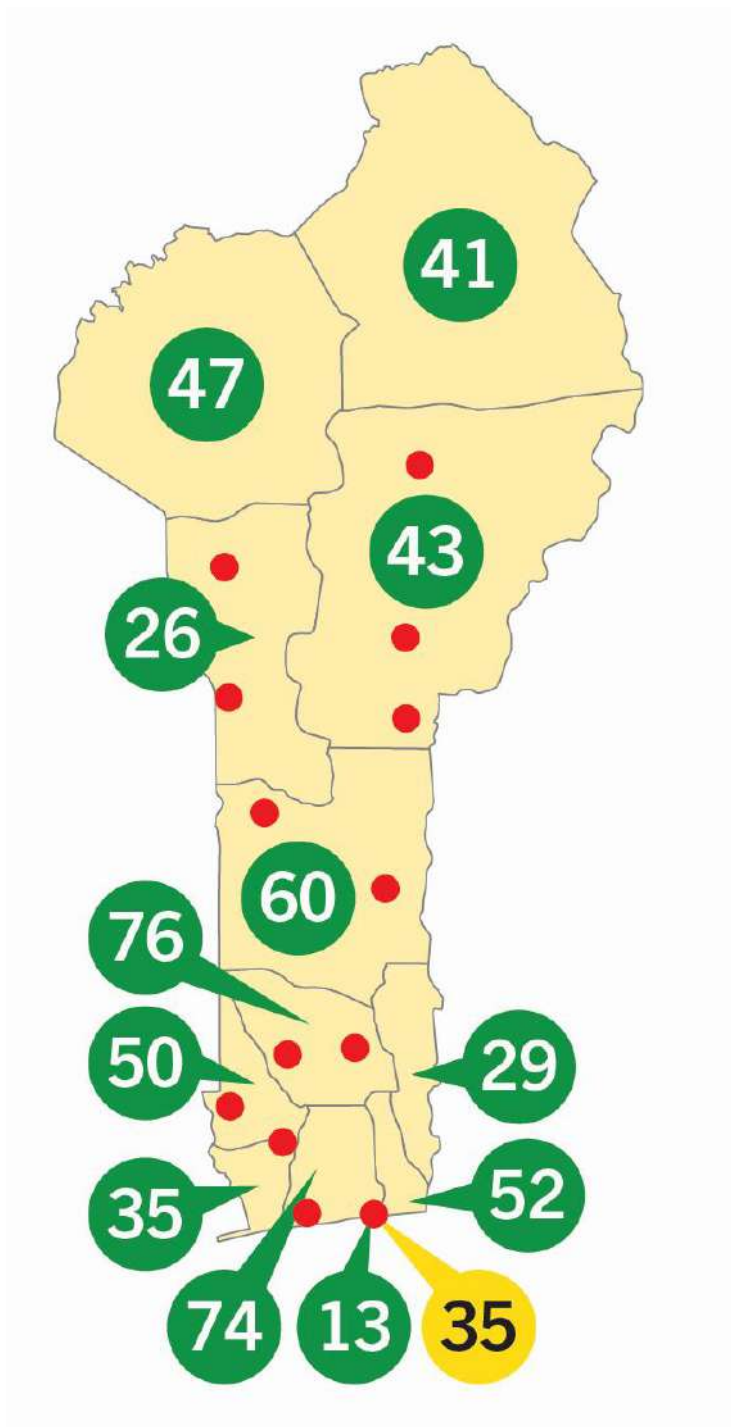


MISSION D'OBSERVATION DU CADRE D'APPUI AUX PROCESSUS ELECTORAUX
(CAPE) / COALITION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE POUR LES
ELECTIONS ET LA PAIX (COSCEP)

ELECTION PRESIDENTIELLE D'AVRIL 2021 AU BENIN

RAPPORT



Avril 2021

PLAN DU RAPPORT

Sigles et abréviations.....	5
Résumé.....	6
Introduction.....	7
1. Contexte sociopolitique et sanitaire de l'élection d'avril 2021.....	8
2. La mission d'observation du CAPE/COSCEP.....	11
2.1. Objectif général de la mission.....	11
2.1.1. Objectifs spécifiques.....	11
2.2. Structuration de la mission.....	11
2.2.1. Coordination.....	11
2.2.2. Command Center.....	11
2.2.3. Observateurs de terrain.....	12
2.3. Stratégies et activités de la mission.....	13
2.3.1. Sélection, formation et déploiement des observateurs.....	13
2.3.2. Sélection des observateurs et des membres du Command Center.....	13
2.3.3. Formations des observateurs et membres de Command Center.....	13
2.3.4. Déploiement des observateurs et leur répartition aux membres du Command Center.....	14
2.4. Résultats de la mission d'observation.....	16
2.4.1. Ambiance générale à la veille du scrutin.....	18
2.4.2. Ouverture du scrutin.....	18
2.4.3. Déroulement du scrutin.....	20
2.4.5. Fermeture des postes de vote et dépouillement.....	22
2.4.6. Collationnement des résultats.....	25
2.4.7. Violations critiques des textes régissant le processus électoral.....	26
3. Recommandations.....	27
3.1. A l'attention du gouvernement.....	27
3.2. À l'attention de la CENA.....	27
3.3. À l'attention de la classe politique.....	27
3.4. À l'attention de la population.....	28
3.5. À l'attention de la société civile.....	28
3.6. A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers.....	28
Conclusion.....	28
Annexes.....	29
Annexe 1 : La Coalition des Organisations de la Société Civile pour les Elections et la Paix (COSCEP) et les expériences des membres.....	29

Annexe 2 : Formulaire de surveillance pré-électorale	35
Annexe 3 : Formulaire de la veille du scrutin	36
Annexe 4 : Formulaire d'ouverture du scrutin.....	36
Annexe 5 : Formulaire du déroulement du scrutin.....	38
Annexe 6 : Formulaire de clôture et de dépouillement du scrutin.....	43
Annexe 7 : Formulaire du collationnement	46
Annexe 8 : Formulaire du résumé du scrutin	48
Annexe 9 : Formulaire d'incidents critiques	48

Sigles et abréviations

BR : Bloc Républicain

CA : Coordonnateur d'Arrondissement

CAO : Centre Afrika Obota

CAPE : Cadre d'Appui aux Processus Electoraux

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CENA : Commission Electorale Nationale Autonome

COSCEP : Coalition des Organisations de la Société Civile pour les Elections et la Paix

DDM : Démocratie Dans le Monde

ONG : Organisation Non gouvernementale

OSC : Organisation de la Société Civile

PV : Poste de Vote

RODD : Réseau des Organisations non gouvernementales pour les Objectifs de Développement Durable (RODD)

UP : Union Progressiste

WANEP: West Africa Network for Peacebuilding

Résumé

La République du Bénin a organisé, dans un contexte des réformes ayant rendu l'atmosphère politique très tendue, l'élection présidentielle du 11 avril 2021. C'est la première élection présidentielle avec un duo de Candidats dont un pour la Présidence de la République et un pour la Vice-Présidence de la République. Trois duos ont pu valider leur candidature à l'issue des dossiers à la CENA : Alassane SOUMANOU et son colistier Paul HONKPE, Corentin KOHOUE et son colistier Iréné AGOSSA, puis Patrice TALON et sa colistière Mariam TALATA CHABI. La publication de la liste des candidats a entraîné des vagues de contestations jusqu'à la veille du scrutin. Néanmoins, tous les duos ont pu faire normalement la campagne sur l'ensemble du territoire national avec différents niveaux de visibilité.

Le Cadre d'Appui aux Processus Electoraux (CAPE) et la Coalition des Organisations de la Société Civile pour les Elections et la Paix (COSCEP) ont accompagné le processus sur de plan. Le premier est l'éducation civique des populations pour les comportements souhaités en période électoral. Le second est l'observation du scrutin depuis la veille jusqu'aux lendemains. Pour chacun des deux volets, une attention particulière est accordée au respect des gestes anti COVID 2019.

De façon globale, les observateurs ont constaté que l'élection présidentielle du 11 avril 2021 s'est bien déroulée. Mais dans les détails certains dysfonctionnements sont observés par ceux que CAPE/COSCEP a déployés. Ce résumé prend en compte les dysfonctionnements les plus marquants. Il y a eu violence dans certaine localité la veille et le jour même du scrutin. En conséquence quatorze postes de vote n'ont pas reçu tout le **matériel nécessaire** et n'ont donc pas pu être opérationnels pour permettre aux citoyens de ces localités de jouir de leur droit de vote. Quelques rares postes ont ouvert en retard. On a aussi noté peu de maîtrise chez certains agents des postes de vote. La présence des délégués des candidats est visible dans la majorité des bureaux de votes observés Les gestes anti COVID 19 n'ont pas été observés dans tous les postes de vote.

A l'issue du scrutin, la compilation des résultats des données recueillies par les observateurs du CAPE/COSCEP donne :

- Le duo ayant totalisé le moins de voix et ayant occupé le 3ème rang est celui de Corentin KOHOUE et son colistier Iréné AGOSSA avec moins de 1% des voix.
- Le duo ayant occupé le 2ème rang est celui de Alassane SOUMANOU et son colistier Paul HONKPE, Corentin KOHOUE avec 14% des voix.
- Le duo ayant totalisé le plus de voix et ayant occupé le 1er rang est celui de Patrice TALON et sa colistière Mariam TALATA CHABI. avec 83% des voix

Introduction

La république du Bénin, pays de l’Afrique Occidentale, a surpris agréablement le monde entier en 1990 en passant d’un régime militaire ayant pour orientation politique le socialisme scientifique pour un régime démocratique. Depuis ce changement pacifique opéré à travers une dialogue national dénommé conférence des forces vives de la nation, le pays s’est illustré comme un modèle de démocratie en Afrique qui a beaucoup impressionné et cité en exemple. Le consensus qui a incarné la conférence nationale des forces vives de la nation de 1990 est devenu un repère pour les grandes actions politiques du Bénin. La séparation des pouvoirs et l’organisation des élections pour le choix des dirigeants sont devenues une habitude. A partir de 2016, le pays a connu de profondes mutations politiques qui a bouleversé certaines pratiques des politiciens La constitution issue de la mutation politique de 1990 et qui a résisté à la révision va la subir en novembre 2019. Les populations et les organisations de la société civile connaissent néanmoins les différentes échéances des élections et se préparent en conséquence. Elles assurent une veille permanente du respect des règles démocratiques avec une attention plus accrue lors des événements majeurs dans le pays. C’est dans cette perspective que le CAPE et certaines organisations de la société civile se sont mobilisées à travers le creuset Coalition des Organisation de la Société Civile Pour les Elections et la Paix (COSCEP).

La coalition a entrepris des négociations avec certains partenaires pour l’observation de l’élection présidentielle du 11 Avril 2021. La concrétisation de ces négociations conduit au déploiement de six cent observateurs. Le présent rapport fera la lumière sur le contexte sociopolitique et sanitaire des élections, le déploiement de la mission, les constats des observateurs depuis la veille jusqu’au lendemain du scrutin. Au regard des dysfonctionnements observés et des difficultés rencontrées, il fera certaines recommandations.

1. Contexte sociopolitique et sanitaire de l'élection d'avril 2021

La République du Bénin est sortie des élections communales de mai 2020 avec une amplification particulière de la crise que traverse la classe politique. Etant parmi les tous premiers pays à opérer une transition pacifique d'un régime militaro marxiste au libéralisme, le Bénin s'est doté d'un ensemble de textes qui ont servi de sous-bassement aux options politiques prises par le pays en 1990. Il a constamment fait preuve de respect des principes démocratiques pendant environ une trentaine d'années, ce qui l'a hissé au rang des modèles de démocratie apaisée en Afrique. Il a donc déjà organisé huit (08) élections législatives, quatre (04) élections locales et six (06) élections présidentielles. Mais à l'épreuve du temps et des difficultés dans la mise en œuvre de certains textes, la classe politique béninoise a souhaité et annoncé certaines réformes politiques, surtout celles relatives au système partisan. La concrétisation de ces réformes entreprises plus activement depuis 2016 sera source de conflits politiques jamais connus depuis l'avènement du renouveau démocratique. Les élections législatives de 2019, les communales de 2020 et certains événements saillants consécutifs aux réformes intervenues dans le pluralisme au Bénin permettent d'apprécier l'ampleur de la crise.

A l'aune des réformes du système partisan qui génèrent à foison des partis politiques avec des enclaves régionaux et non nationaux d'une part puis de correction de certaines imperfections qu'a révélées la constitution d'autre part, le Bénin a intégré certains éléments dans les textes existants révisés ou nouvellement adoptés qui organisent la vie politique. Il importe de revenir sur quelques-uns qui constituent le point d'achoppement entre les acteurs de la classe politique selon qu'on soit de la mouvance présidentielle ou de l'opposition.

Loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 portant révision de la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin.

La nouvelle constitution prescrit l'organisation des élections générales, elle fixe la date de prestation du Président de la République par rapport à la proclamation des résultats définitifs, elle crée un poste de Vice-président élu dans les mêmes conditions que le Président et par ricochet un duo de candidatures à l'élection présidentielle, elle prolonge le mandat de l'actuel Président de la République de 45 jours, elle rajuste la durée des mandats des députés, elle dispose de l'organisation des élections générales, elle instaure le parrainage des candidatures à la présidence de la République. Malgré tous ces nouveaux éléments dans la constitution révisée, le législateur estime qu'elle n'est pas une nouvelle constitution.

La charte des partis politiques

Elle exige que chaque parti prouve son enracinement au plan national par présentation de dix (10) membres fondateurs par département avant d'être éligible au rang de parti.

La loi N°2020-13 portant interprétation et complétant la loi n° 2019-43 du 15 novembre 2019 portant Code électoral en République du Bénin

Elle a institué une clé de répartition des sièges aux élections communales sur la base d'un taux général de 10% des voix au plan national avant qu'une formation politique ne soit éligible aux sièges disponibles dans la localité. Mais les élections communales de 2020 ont éprouvé sérieusement le code électoral au point qu'en pleine élection des maires et des CA, les parlementaires béninois ont dû se réunir d'urgence pour interpréter et compléter le code afin de permettre au processus d'aller à son terme. Néanmoins, cette loi continue d'être un point de discorde au sein de la classe politique.

Loi N° 2019-44 du 15 novembre 2019 portant financement public des partis politiques. Elle définit les dépenses auxquelles contribuerait le financement public au sein du parti et confie sa répartition à la Commission Electorale Nationale (CENA). Elle conditionne le financement à l'obtention de députés ou d'élus locaux respectivement au cours des dernières élections communales ou législatives qui ont précédé la répartition.

L'une dans l'autre, ces réformes qui ont commencé depuis 2016, et qui se sont poursuivies dans l'organisation de la vie politique au Bénin jusqu'en 2020, ont limité la participation de l'opposition et certains partis de la mouvance présidentielle aux différentes élections. Seule l'UP et le BR, deux partis proches du Président de la République ont pu tirer leurs épingles du jeu. C'est ainsi que l'ensemble des quatre-vingt-trois députés (83) à l'Assemblée Nationale proviennent de ces deux partis ténors de la mouvance présidentielle ; l'ensemble des maires des soixante-dix-sept (77) communes et les Chefs d'Arrondissement des cinq cent quarante-six (546) arrondissements du Bénin proviennent aussi des deux grands partis de la mouvance présidentielle à l'exception de onze (11) élus locaux.

Avec les conditions de parrainage qui voudraient que chaque duo candidat à l'élection présidentielle reçoive le quitus de seize élus (maires ou députés), la plupart des partis de l'opposition qui ne peuvent pas satisfaire à ces exigences estiment, à tort ou à raison, que les réformes de l'actuel régime ont généré des lois iniques montées à dessein pour les exclure des élections.

Entre temps, le gouvernement a libéré les premiers financements des partis politiques consécutifs au vote de la loi qui l'a réglementé. Mais étant donné les conditions d'éligibilité, la majeure partie des

fonds est allée aux deux partis politiques de la mouvance présidentielle qui totalisent presque 98% élus, toutes catégories confondues.

C'est dans ce contexte que la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) a lancé le processus de l'élection d'avril 2021. Certains mécontents de l'opposition se refusent de respecter les prescriptions des nouvelles lois en matière de candidature à l'élection présidentielle. D'autres se sont lancés dans une campagne contre les élections en annonçant, à qui veut les entendre, que les élections n'auront pas lieu. Dans cette ambiance déjà sulfureuse, la CENA a reçu vingt (20) dossiers de candidature. Mais à l'issue de l'étude, seulement trois duos ont pu faire valider leur candidature pour être éligibles à la campagne pour l'élection présidentielle du 11 avril 2021. Il s'agit des duos Alassane SOUMANOU et son colistier Paul HONKPE, Corentin KOHOUE et son colistier Iréné AGOSSA, puis Patrice TALON et sa colistièrè Mariam TALATA CHABI. La publication de la liste des candidats a entraîné d'autres vagues de contestations.

Au niveau de la justice, la Cour Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples a publié deux arrêts en réponse au recours de l'opposant exilé, Sébastien Adjavon condamné à vingt ans d'emprisonnement d'une part et cinq ans d'emprisonnement d'autre part. Ces arrêts demandent au gouvernement béninois de reconsidérer certaines lois récemment prises et qui concernent les élections. Au fur et à mesure qu'on s'approche des élections, le discours de l'opposition devient de plus en plus violent à propos des lois jugées iniques et de prorogation du mandat du Président de la République de quarante-cinq jours (45) jugée d'usurpation de pouvoir.

Alors qu'on était presque à la veille, du lancement de la campagne électorale, c'est-à-dire le 03 mars 2021, Rékya Madougou est arrêtée alors qu'elle revenait de l'animation d'un meeting à Porto-Novo. Elle serait accusée *pour association de malfaiteurs et terrorisme*. Il importe de préciser que cette ancienne ministre du Président Yayi Boni est l'aspirante à la candidature de la présidence en Duo avec le professeur Joël Ayivo. Malheureusement, leur dossier n'a pas abouti à l'issue de la sélection de la CENA. Cette arrestation a généré des tensions dans des villes du centre et de la partie septentrionale du pays. Le dernier jour de la campagne, c'est-à-dire le 08 avril 2021, les opposants Joseph Tamegnon et Alexandre Hountondji seraient accusés pour leur implication dans certaines manifestations violentes. Cette deuxième arrestation a aussi occasionné des barricades sur des voies publiques et des manifestations violentes au centre du pays.

On ne peut occulter dans ce contexte, la Pandémie du COVID 19 dont les mesures barrières ont contraint les autorités du Bénin à faire des restrictions dans le mode habituel d'organisation des élections. Ces contraintes ont concerné aussi les dispositifs de lavage de mains, distribution de masques et de flacons de gel hydro alcoolique dans les centres de vote.

C'est dans cet ensemble d'éléments politiques, sociaux et sanitaires que le Bénin a organisé l'élection présidentielle du 11 avril 2021.

2. La mission d'observation du CAPE/COSCEP

Le CAPE et la Coalition des Organisations de la Société Civile pour les Élections et la Paix (COSCEP) ont déployé une mission pour l'observation de l'élection présidentielle du 11 avril 2021.

2.1. Objectif général de la mission

Cette mission a pour objectif de s'assurer de la conformité du processus électoral au cadre légal et aux normes internationales.

2.1.1. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, la présente mission vise à :

- contribuer au bon déroulement du scrutin;
- relever les éventuelles irrégularités du processus électoral et les comportements contraires au code électoral en vigueur en République du Bénin ;
- constituer une base de données pour des propositions concrètes dans la perspective de la mise en œuvre des différents axes du programme en vue des améliorations.

2.2. Structuration de la mission

La mission est structurée en compartiments complémentaires : la coordination, le secrétariat, le Command Center et l'observation sur le terrain.

2.2.1. Coordination

Elle est dirigée par la présidente de COSCEP et les responsables des OSC membres de la coalition à savoir CAPE et CAO. La coordination donne des instructions et des orientations afin d'harmoniser le travail au niveau des différents compartiments de la mission. Elle évalue au fur et à mesure l'évolution des activités et prend les mesures nécessaires. La coordination est techniquement appuyée par une équipe de du partenaire Technique et financier dans l'analyse des données.

2.2.2. Command Center

Il compte trente-cinq opérateurs analystes chargés de traiter les données transmises par les observateurs de terrain et d'un secrétariat qui produit les déclarations, les rapports de circonstance et le rapport final de la mission.



2.2.3. Observateurs de terrain

La mission distingue deux types d'observateurs.

La première catégorie est celle des observateurs sédentaires. Ils sont au total 546 envoyés pour observer dans un poste de vote au niveau des arrondissements du pays.

Le deuxième type est celui des observateurs ambulants. Au nombre de 54, ils sont déployés dans les communes sensibles que sont les fiefs des candidats ou de leurs colistiers et ceux des opposants. Certains sont envoyés dans les communes qui avaient connu de par le passé des violences pré ou post électorales. Il s'agit des communes suivantes : Djougou au Nord- Ouest ; Tchaourou, Parakou, Kandi au Nord-Ouest, Bantè, Bassila, Savè, Savalou, Abomey, au Centre; Bopa, Djakomey au Sud-Ouest, et Porto-Novo, Cotonou au Sud-Est du pays.

Les observateurs ambulants sillonnent les localités où ils sont affectés pour recueillir dans différents postes de votes des informations sur le déroulement du scrutin.

Les analyses et interprétations du présent rapport sont issues des informations envoyées au Command Center par cinq cent soixante-huit (568) observateurs de terrain. Pour des difficultés de connexion et autres, certaines données ne sont pas encore parvenues au centre de traitement.

2.3. Stratégies et activités de la mission

2.3.1. Sélection, formation et déploiement des observateurs

C'est le processus qui permet à terme de qualifier un observateur pour l'un ou l'autre compartiment de la mission.

2.3.2. Sélection des observateurs et des membres du Command Center

Les observateurs de la mission sont, pour la majorité, recrutés dans les localités où ils vont observer le scrutin. Ils sont recrutés par le biais des OSC membres de la coalition. C'est ainsi que 275 proviennent de RODD, 05 de Démocratie Dans le Monde (DDM), 30 de Advocacy et 290 de CAPE. Les critères majeurs sont : être jeune, avoir un niveau minimum de BEPC, avoir une certaine maîtrise de l'outil informatique. L'expérience de la participation à une mission d'observation antérieure et avoir un portable androïde sont des critères privilégiés. Ces options sont justifiées par la volonté de la mission de s'appuyer sur des gens qui peuvent recevoir, assimiler aisément la formation et faire preuve d'efficacité une fois sur le terrain.

2.3.3. Formations des observateurs et membres de Command Center.

La COSCEP a privilégié la formation par cascade. Elle a consisté à former d'abord des responsables ou des membres des OSC de la coalition ayant une expertise avérée dans le processus électoral. Ces derniers ont, à leur tour, formé les observateurs. Les sessions de formation sont organisées dans les différents départements. Malheureusement, les violences préélectorales qui se sont déclenchées çà et là dans le centre et le Nord du pays ont empêché certains observateurs de parvenir à leur destination finale pour des formations présentielles. Ces derniers ont dû organiser des séances de formation par visioconférence. A l'issue de la formation des observateurs, ils sont équipés du matériel d'identification et celui de la collecte des informations sur le vote. La formation des formateurs a eu lieu à Azalaï Hôtel le 06 avril 2021. A cette séance, on a associé les observateurs du Littoral.

Les sessions de formation présentielles des observations ont été organisées dans les chefs-lieux des départements du Sud du 06 au 09 avril 2021. Les observateurs des quatre départements du nord sont formés du 08 au 10.

Les membres du Command Center qui ont déjà pris part à la formation des formateurs ont reçu, dans l'après-midi du samedi 10 avril 2021, une formation pratique sur leur mission en essayant à blanc quelques fiches de collecte d'informations.

2.3.4. Déploiement des observateurs et leur répartition aux membres du Command Center.

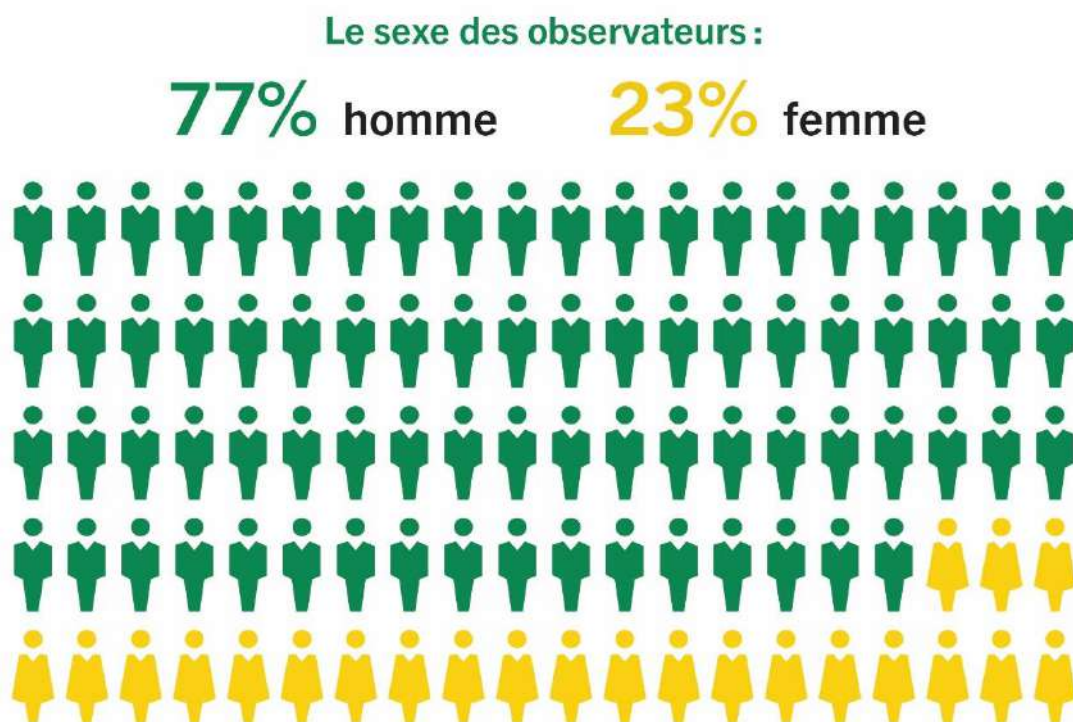
Un observateur sédentaire est déployé dans chaque arrondissement du Bénin soit au total 546 observateurs sédentaires. En renfort à ceux-ci, 54 observateurs ambulants sont déployés dans les zones sensibles.

Le tableau suivant donne une vue globale du déploiement.

Tableau du déploiement

Départements	Communes	Arrondissements	Nombre d'électeurs	Nombre d'observateurs déployés	
				Sédentaires	Ambulants
ALIBORI	6	41	429 468	41	0
ATACORA	9	47	366 038	47	0
ATLANTIQUE	8	74	856 822	74	9
BORGOU	8	43	602 769	43	8
COLLINES	6	60	380 324	60	8
COUFFO	6	50	373 057	50	4
DONGA	4	26	242 398	26	8
LITTORAL	1	13	427 863	13	5
MONO	6	35	294 496	35	4
OUEME	9	52	670 958	52	4
PLATEAU	5	29	326 402	29	0
ZOU	9	76	507 386	76	4
Total	77	546	5 477 981	546	54

Lorsqu'on désagrège les observateurs par sexe on constate que le nombre d'hommes ayant accepté participé à la mission d'observation est plus du triple des femmes. C'est cette sensibilité genre qu'indiquent les graphiques suivants :



En s'intéressant à l'âge des observateurs, on note que plus de la moitié des observateurs sont jeunes, même si l'écart n'est pas trop grand.



2.4. Résultats de la mission d'observation

La mission s'est bien déroulée dans presque tous ses compartiments. Elle a eu le privilège d'accueillir pendant la formation des observateurs et son Command Center de haute personnalités et des partenaires techniques et des missions d'observation internationales. Toutes ces délégations ont loué le travail de la Coalition et l'ont encouragée à faire le travail avec doigté pour la transparence des élections et la paix dans le pays. On peut noter à ce sujet la visite :

- d'une délégation de la Cour Constitutionnelle conduite par son Président Joseph DJOGBENOU la veille du scrutin le 10 avril 2021 à 18 heures.
- d'une délégation de la mission d'observation de la CEDEAO avec les présidents des commissions électorales du Nigéria, du Libéria, du Niger
- d'une délégation de l'Ambassade des Etats Unis conduite par l'Ambassadrice au Command Center le jour des élections.

La délégation de la Cour Constitutionnelle du Bénin conduite par son Président Joseph DJOGBENOU la veille du scrutin



Photo de la visite du Président de la Cour Constitutionnelle du Bénin au Command Center

La délégation de la mission d'observation de la CEDEAO avec les présidents des commissions électorales du Nigéria, du Libéria, du Niger au Command Center



Photo de la visite de la mission de la CEDEAO au Command Center

La délégation de l'Ambassade des Etats Unis conduite par l'Ambassadrice au Command Center le jour des élections.



Les résultats de la mission sont présentés suivant les différentes fiches de collecte des informations. Ils comportent le narratif et un tableau récapitulatif. Les analyses et interprétations de ce document sont issues des informations envoyées au Command Center par cinq cent soixante-huit (568). Pour des difficultés de connexion et autres, certaines données ne sont pas encore parvenues au centre de traitement.

La mission a présenté trois déclarations sur l'évolution du scrutin. Ils sont en annexe à ce rapport.

2.4.1. Ambiance générale à la veille du scrutin

À l'arrivée des observateurs dans les arrondissements à la veille du scrutin, 95.5% ont remarqué que **l'environnement était paisible**. 22 observateurs, situés dans les communes d'Aguégoués, Dome, Gogounou, Grand-Popo, Houéyogbé, Kandi, Karimama, Klouékanmè, Kouande, N'Dali, Ouesse, Ouinhi, Perere, Savalou, Segbana, et Tchaourou ont rapporté le fait que l'environnement n'était pas calme et ordonné.

Cinquante-sept (57) observateurs ont noté la présence de **matériel de campagne** dans leur zone de déploiement, notamment des affiches des duos de candidats. La COSCEP souligne que ce matériel devait être enlevé à la fin de la campagne électorale le 9 avril 2021 au plus tard à 23h59, conformément à la loi.

Dans 40.7% des arrondissements surveillés, les duos de candidats ont soumis la **liste de leurs délégués** dans les postes de vote aux coordonnateurs d'arrondissements pour être accrédités.

Quatre (04) observateurs ont été **témoins d'achat de conscience** dans leur zone de déploiement.

2.4.2. Ouverture du scrutin

À l'ouverture du scrutin, 92.6% des observateurs ont remarqué que **l'environnement était calme et ordonné**. 35 observateurs ont noté que l'environnement n'était pas calme et ordonné, notamment dans les départements d'Alibori (07), Collines (05), et Littoral (05).

Quatre-vingt-douze (92) postes de vote ont été **déclarés ouverts** avant 7h00, 388 entre 7h00 et 8h00, et 9 après 8h00. La liste des postes de vote qui n'ont jamais ouvert se trouvent ci-dessous sous les violations critiques. La COSCEP note le fait que les postes de vote devaient ouvrir à 7h00, conformément aux dispositions du code électoral du Bénin.

Huit (08) observateurs ont déclaré que le poste de vote n'avait pas reçu tout le **matériel nécessaire**. À 6h00, 77.4% des observateurs ont constaté la présence de **trois agents électoraux** aux postes de vote, 19.5% ont constaté moins de trois agents aux postes de vote, et 3.6% plus de trois agents. Selon le code électoral, il devait y avoir trois agents, néanmoins les postes de vote ne doivent pas être déclarés ouverts avant 7h00.

Dans 82.9% des postes de vote, le président était un **homme** contre 17.1%, une **femme**. 1.155 (74.1%) agents électoraux étaient des hommes et 404 (25.9%) des femmes.

À l'ouverture du scrutin, les observateurs de COSCEP ont constaté la présence des délégués des duos de candidature dans certains postes de vote mais tous les duos ne sont pas représentés dans les mêmes proportions. Dans certains postes de vote, aucun délégué des duos n'était présent à l'ouverture du scrutin. Voici les statistiques à cet effet :

La présence de délégués des duos de candidats à l'ouverture du scrutin :

Délégués du duo Talon-Talata présents à **83.5%** des postes de vote, délégués du duo Soumano-Hounkpe présents à **13.4%** des postes de vote, délégués du duo Kohoue-Agossa présents à **14.9%** des postes de vote, aucun délégué des duos de candidats à **15%** des postes de vote.

Les observateurs ont constaté la présence d'**observateurs nationaux** dans 41.1% des postes de vote et d'**observateurs internationaux** dans 10.2% des postes de vote.

Le taux moyen d'**agents de sécurité** présents dans les postes de vote était 1.1. Dans 157 postes de vote, il n'y avait pas d'agents de sécurité.

Dans 82.9% des postes de vote, le président était un **homme**. Pour 17.1%, une **femme**. 1.155 (74.1%) agents électoraux étaient des hommes et 404 (25.9%) des femmes.

94.1% des observateurs ont constaté le fait que les agents électoraux n'ont pas **montré les urnes vides** avant de les sceller.

Lors de l'ouverture du scrutin, les observateurs ont constaté les **problèmes** suivants :

- Vingt-cinq (25) incidents de surpeuplement
- Dix-sept (17) cas d'intimidation
- Dix (10) cas de refus d'accès aux observateurs ou aux délégués des duos de candidats
- Huit (8) cas d'achats de conscience
- Huit (8) cas de violence contre les femmes
- Sept (7) cas de tension/trouble
- Sept (7) cas de violence générale
- En général, la **conduite globale de l'ouverture** a été appréciée de « très bien » ou « bien » dans 92.2% des postes de vote.

2.4.3. Déroulement du scrutin

Environnement général

La grande majorité des postes de vote (96.4%) sont **facilement accessibles**.

Vingt-neuf (29) observateurs ont observé une campagne ou du **matériel de campagne** à l'intérieur du centre de vote.

92.3% des observateurs ont constaté la présence de **délégués des duos de candidats**. Les délégués du duo Talon-Talata étaient présents à 83.6% dans les postes de vote, ceux du duo Soumanou-Houkpe à 19.3% dans les postes de vote contre 19.8% pour le duo Kohoue-Agossa à des postes de vote. Dans 32 postes de vote, il n'y avait aucun délégué des duos de candidats.

Les observateurs ont constaté la présence d'**observateurs nationaux** dans 48.9% des postes de vote et d'**observateurs internationaux** dans 15.3 postes de vote.

Le nombre moyen d'**agents de sécurité** présents dans les postes de vote était de 1.5. Dans 121 postes de vote, il n'y avait pas d'agents de sécurité. Tous les départements ont enregistré un nombre moyen.

Le nombre le plus élevé est constaté dans le Littoral (2.6) et dans l'Alibori (2.4).

Sept (07) observateurs dans les départements de l'Atacora, de l'Atlantique et du Zou ont observé d'**autres forces de sécurité** présentes dans ou près du centre de vote.

Agents électoraux, matériel, et mise en place

Lors du déroulement du scrutin, 14 postes de vote dans les départements de l'Atacora (01), de l'Atlantique (04), du Borgou (04), des Collines (04), de la Donga (01), et du Mono (01) n'ont pas reçu tout le **matériel nécessaire**.

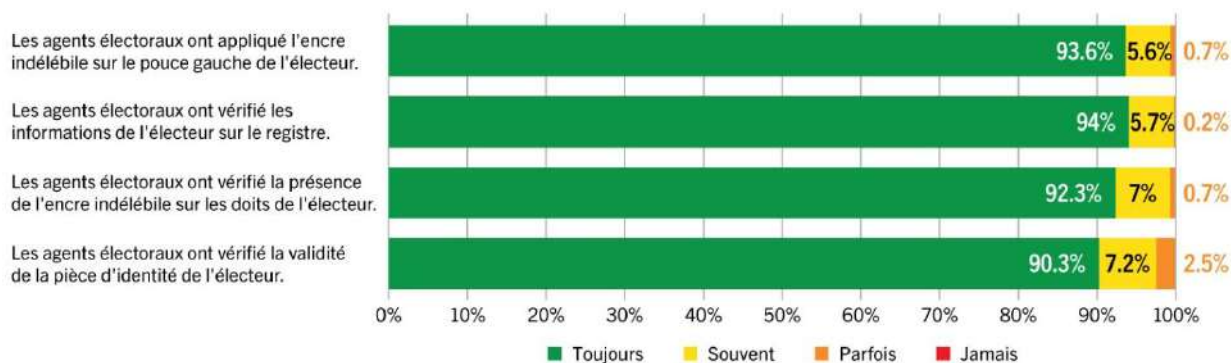
Dans 86.4% des postes de vote, le président était un **homme**, pour 13.6%, une **femme**. 1.060 (73%) agents électoraux étaient des hommes et 393 (27%) des femmes.

Quatre-vingt-dix-sept, huit (97.8)% des postes de vote étaient disposés de façon à **garantir le secret du vote**. 96.9% des isolements ainsi que les tables des agents électoraux étaient placés à bonne distance de façon à **empêcher l'intimidation des électeurs ou le surpeuplement**. Dans 98.5% des postes de vote, l'urne était **fermée et visible**.

L'accueil des électeurs

Dans 58.4% des postes de vote visités, les observateurs ont constaté la présence de mesures visant à **faciliter rapidement le processus de vote** des femmes enceintes, des nourrices, et/ou des personnes âgées ou handicapées.

L'accueil des électeurs s'est déroulé comme suit :

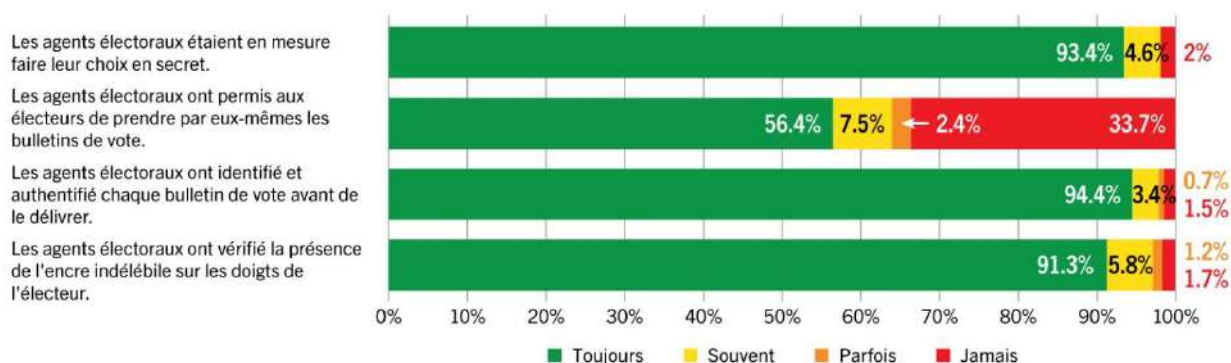


Vingt et un (21.1)% des observateurs ont constaté au moins une situation où l'identité de l'électeur a été vérifiée tandis que son **nom n'apparaît pas sur la liste électorale**. Dans 05 de ces cas, l'électeur a été autorisé à voter dans le poste de vote.

Huit, sept (8.7)% des observateurs ont remarqué au moins un cas d'électeur renvoyé pour avoir présenté une autre **pièce d'identité** que la carte LEPI. La COSCEP souligne que les pièces permettant aux électeurs de justifier leur identité au moment du vote sont les suivantes : carte LEPI ; carte nationale d'identité ; carte d'identité biométrique aux normes de la CEDEAO ; passeport ; permis de conduire ; carte d'identité professionnelle ; livret de pension civile ou militaire comportant la photographie du titulaire ; certificat d'identification personnelle ; carte d'étudiant ; et carte d'identité scolaire.

Le vote

La **procédure de vote** s'est déroulée comme suit :



Six, trois (6.3)% des observateurs ont observé des situations d'**assistance à voter non autorisée**.

3.9% des observateurs ont observé au moins une situation de vote public.

Problèmes pendant le vote

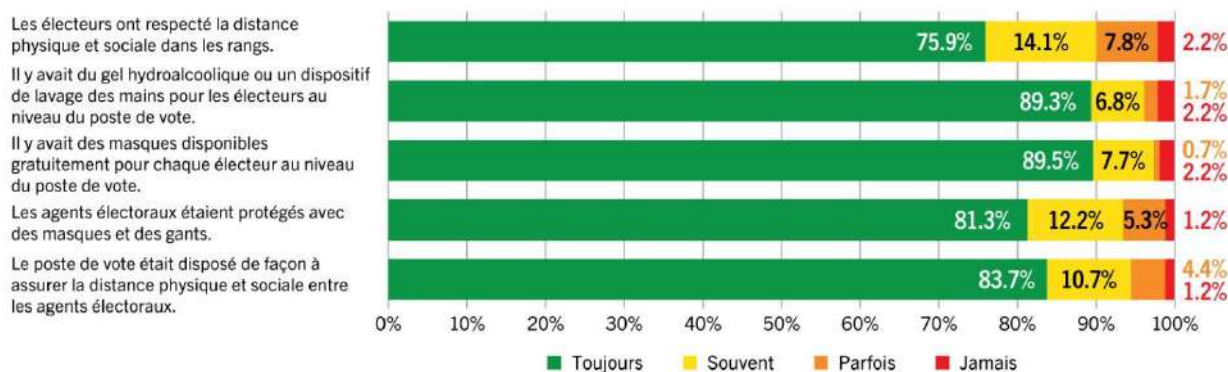
Lors du déroulement du scrutin, les observateurs ont constaté les **problèmes** suivants :

- Achats de conscience

- Intimidation
- Refus d'accès aux observateurs / délégués
- Surpeuplement
- Tension / Troubles
- Violence contre les femmes

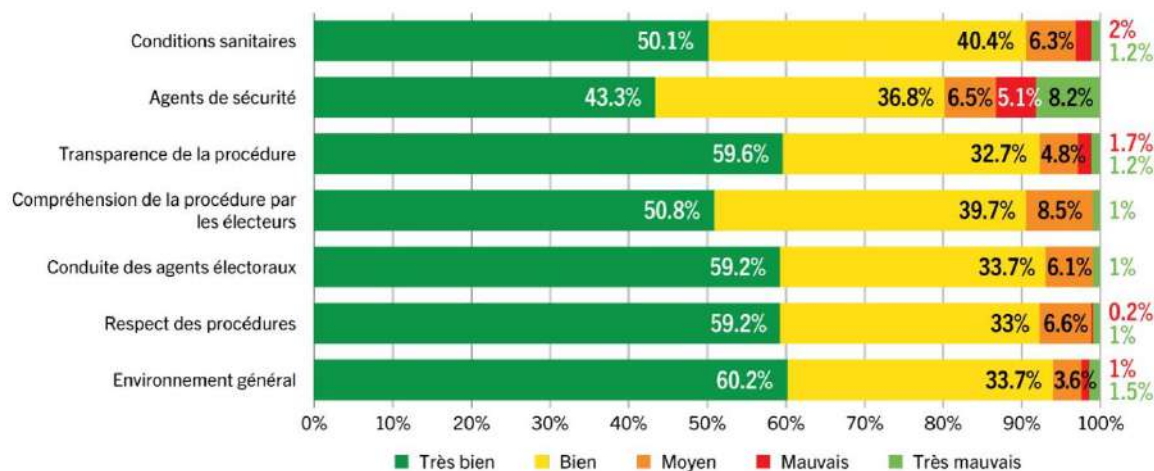
Mesures contre le COVID-19

Les mesures contre le COVID-19 ont été les suivantes :



Évaluation globale du scrutin

- Les observateurs ont évalué les différents aspects du processus de la façon suivante :



En général, 90.3% des observateurs ont constaté la **conduite globale du processus** comme « très bien » ou « bien. »

2.4.5. Fermeture des postes de vote et dépouillement

La clôture et le dépouillement

Environnement général

- Au moment de la clôture du scrutin, 96% des observateurs ont remarqué que **l'environnement était calme et ordonné**. Quatorze (14) observateurs, des départements de l'Atlantique, du Borgou, et des Collines, ont noté que l'environnement n'était pas calme et ordonné.
- Douze (12) observateurs, notamment des départements de l'Atlantique et des Collines, ont observé d'**autres forces de sécurité** présentes dans/près du centre de vote.

Procédures de clôture

Dans 42.1% des postes de vote observés, les électeurs qui étaient **dans les rangs à 16h00** ont été autorisés à voter. Pour 46.9% des postes de vote, il n'y avait de rang à 16h00. Dans les cas où des électeurs sont arrivés après 16h00, 39.8% n'ont pas été autorisés à voter.

Dans 75.7% postes de vote, le **dernier électeur** a voté avant ou à 16h00 heures. Deux (02) observateurs ont constaté que le dernier électeur a voté après 18h00 heures, dans les départements de l'Atlantique et de l'Ouémé.

Deux, trois (2.3)% des postes de vote ne disposait pas des **formulaire appropriés** pour la clôture et le dépouillement.

Dans 98.9% des postes de vote, l'urne n'était pas **fermée et visible** pendant la clôture.

Procédures de dépouillement

Les observateurs ont constaté un important **décalage** entre la clôture du poste de vote et le début du dépouillement dans 27.1% des postes de vote.

Dans 95.2% des postes de vote, les agents ont **choisi parmi le public** pour assister dans le comptage des voix.

Dans 97.7% des postes de vote, les agents ont **compté** le nombre de bulletins utilisés ainsi que le nombre de signature dans le registre.

Dans 42.7% des postes de vote, il y avait des **écarts**.

Dans 98% des postes de vote, le scrutateur a lu les suffrages **à haute voix** et les a montrés au public.

Dans 96.9% des postes de vote, les agents ont disposé les suffrages en **différents lots** par duo de candidats et les bulletins rejetés.

Dans 97.7% des postes de vote, les agents ont **compté avec précision** les suffrages exprimés par duo de candidats.

Dans 98.9% des postes de vote, les agents ont enregistré les votes reçus par chaque duo de candidats **sur les formulaires appropriés**.

Dans 98.9% des postes de vote, les scrutateurs ont **écrit les résultats au tableau** de façon visible pour tout le monde.

Dans 98.6% des postes de vote, le président des agents électoraux a apprêté **trois enveloppes distinctes**.

Dans 5.9% des postes de vote, il y avait des discussions par rapport au **total obtenu** par un duo de candidats.

Dans 15.3% des postes de vote, il y avait des discussions autour de la **validité d'un bulletin** ou du choix d'un électeur.

Dans 98.3% des postes de vote, tous les membres du poste de vote ont **signé le procès-verbal** de résultats.

Dans 96.6% des postes de vote, les délégués des duos de candidats ont **reçu une copie du procès-verbal de résultats**.

Dans 97.2% des postes de vote, les résultats ont été **affichés publiquement**.

Dans 98% des postes de vote, le **matériel sensible** a été rangé en sécurité dans l'urne.

Dans 97.7% des postes de vote, le **matériel électoral** a été directement envoyé au coordonnateur d'arrondissement.

Problèmes durant le dépouillement

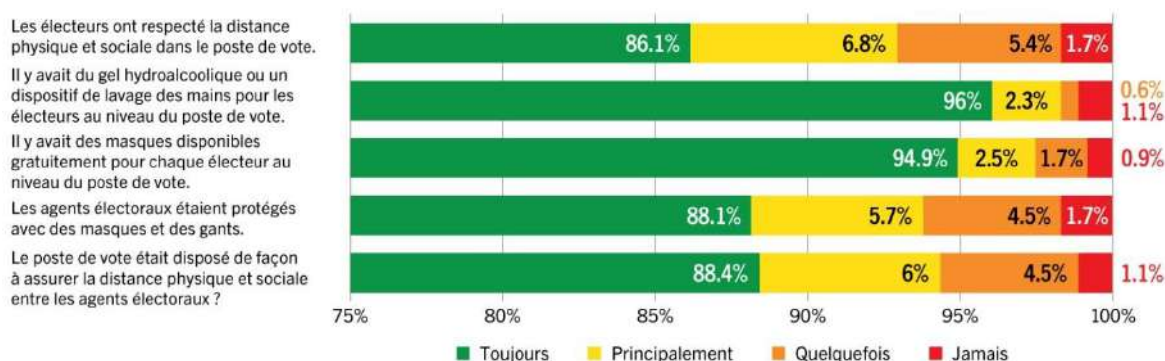
Les observateurs ont constaté les **problèmes** suivants :

- Intimidation
- Surpeuplement
- Tension / Troubles
- Refus d'accès aux observateurs / délégués

Dans 5.6% des postes de vote, les observateurs ont constaté que quelques a **perturbations ou tentatives d'influencer** le processus, notamment dans le département de l'Atlantique.

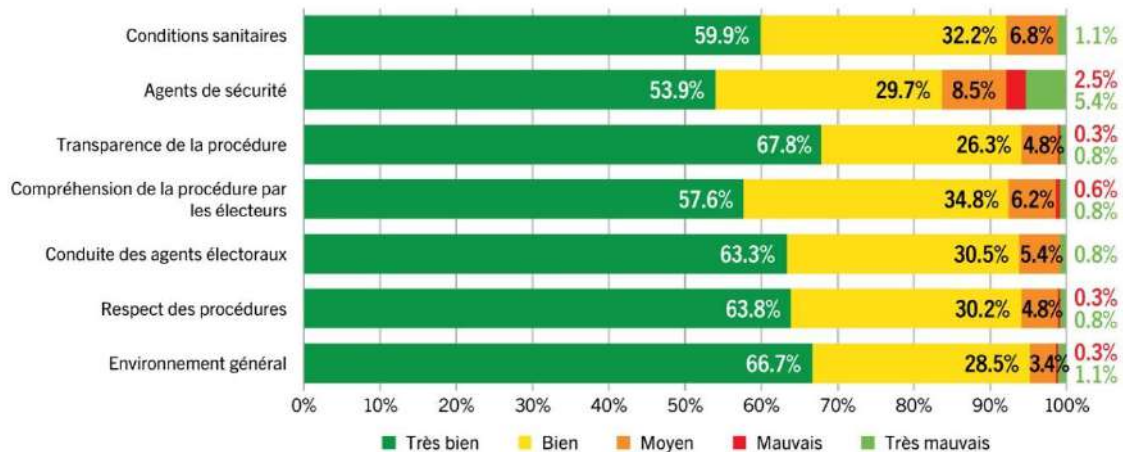
Mesures contre le COVID-19

- Les **mesures contre le COVID-19** ont été les suivantes :



Évaluation

- Les observateurs ont évalué les différents aspects du dépouillement de la façon suivante :



- En général, 97% des observateurs ont constaté la **conduite globale de la clôture et le dépouillement** comme « très bien » ou « bien. »

2.4.6. Collationnement des résultats

58% de nos observateurs ont constaté la présence des délégués du duo Talon-Talata, 23% ont constaté la présence des délégués du duo Soumanou-Houunkpe, et 16% ont constaté la présence des délégués du duo Kohoue-Agossa.

20% d'observateurs ont constaté la présence d'autres observateurs nationaux, principalement WANEP.

94% d'observateurs ont constaté que le centre de collationnement était-il disposé de façon à garantir la transparence du processus.

95% d'observateurs ont constaté que le matériel sensible (PV, bulletins de vote, cachet) est-il gardé en sécurité.

75% d'observateurs ont constaté qu'il n'y avait pas d'anomalies ou de retard aux postes de vote. 96% d'observateurs ont constaté qu'il n'y avait pas de résultats annulés.

94% d'observateurs ont constaté que la CA n'a pas eu de difficultés dans le décompte des voix.

93% d'observateurs ont constaté que le CA a signé les PV remplis.

93% d'observateurs ont constaté que tous les présidents de poste de vote ont-ils signé les PV de collationnement des résultats.

91% d'observateurs ont constaté que les Délégués des partis politiques ont-ils tous reçu une copie du PV de collationnement des résultats.

93% d'observateurs ont constaté que le CA a affiché les résultats pour consultation publique.

86% d'observateurs ont constaté que le CA est directement dirigé vers la CENA.

99% d'observateurs n'ont pas observé de perturbations pour influencer le processus de collationnement.

50% d'observateurs ont évalué le processus de collationnement comme très bien et 39% comme bien.

2.4.7. Violations critiques des textes régissant le processus électoral

Les violations critiques

Les observateurs ont signalé 20 arrondissements où **les postes de vote n'ont pas du tout ouvert** dans les communes suivantes : Bante, Ouesse, Save, et Tchaourou.

Un observateur dans la commune de Ouidah a constaté un cas **d'intimidation par le coordonnateur d'arrondissement** qui l'a empêché d'observer le niveau de préparation à la veille du scrutin.

Un observateur a signalé un cas **d'intimidation par un délégué des duos de candidats** dans la commune d'Abomey-Calavi.

Un observateur a signalé un cas d'**achat de conscience** dans la commune de Zagnanado.



Photo des leaders de la COSCEP lors d'une conférence de presse

3. Recommandations

Certaines recommandations méritent d'être faites :

3.1. A l'attention du gouvernement

- Que le gouvernement crée un cadre d'échange permanent entre anciens Présidents de la République et le Président en exercice pour les débats politiques de hauts niveaux afin que les anciens présidents puissent se considérer beaucoup plus comme pères de la nation et beaucoup moins des responsables d'une chapelle politique de la mouvance ou de l'opposition.
- Que le gouvernement organise des consultations au niveau des ténors de la politique Béninoise, lesquelles consultations conduiront à un dialogue politique national inclusif. Car c'est celui qui a le pouvoir qui peut réellement tendre la main à celui qui n'en a plus ou pas.
- Que le gouvernement œuvre pour un dialogue inclusif de toute la classe politique pour la consolidation de la démocratie et l'apaisement des tensions au sein de la classe politique.

3.2. À l'attention de la CENA

- Que les structures en charge de l'élaboration de la liste électorale vérifient que les listes électorales correspondent aux postes et centres de vote avant qu'elles ne soient affichées.
- Que la CENA clarifie aux agents électoraux s'il faut ouvrir le poste de vote à 7h en l'absence de tout électeur ou attendre jusqu'à ce qu'un électeur au moins soit présent.
- Que la CENA accorde une attention particulière à l'amélioration du secret du vote, notamment en veillant à ce que les réglementations relatives au vote assisté pour les personnes handicapées, les femmes enceintes, les nourrices et les personnes du troisième âge soient correctement et systématiquement mises en œuvre dans tous les centres de vote.
- Que la CENA intègre dans son agenda le renforcement des capacités des OSC pour une meilleure contribution aux processus électoral.
- Que la CENA prenne toutes les mesures pour éviter les problèmes de retard dans l'ouverture des centres.
- Que la CENA améliore la formation des agents électoraux et que le recrutement tienne compte du profil requis par les textes.

3.3. À l'attention de la classe politique

- Que la classe politique forme ses partisans à la citoyenneté et au patriotisme.
- Que la classe politique contribue à l'apaisement des tensions que traverse le pays.

3.4. À l'attention de la population

- Que la population considère le vote non seulement comme un droit constitutionnel, mais également comme un devoir citoyen, car c'est en cela que les élus de la République tirent leur légitimité.
- Que la population exerce son vote dans la paix et dans le respect des opinions politiques de chaque citoyenne et de chaque citoyen.

3.5. À l'attention de la société civile

- Que la société civile maintienne la veille citoyenne.

3.6. A l'endroit des Partenaires Techniques et Financiers

- Que les Partenaires Techniques et Financiers accompagnent le gouvernement et la classe politique pour la concrétisation d'un dialogue franc et sincère afin qu'ils s'accordent sur les orientations à donner aux réformes politiques dans la sauvegarde la démocratie et de la paix.
- Que les Partenaires Techniques et Financiers appuient les OSC dans la veille citoyenne et dans la reconnexion de l'ensemble des béninois à leur démocratie.

Conclusion

L'élection présidentielle d'avril 2021 s'est déroulée sur fond de tension. En effet, les difficultés relatives à la mise en œuvre des réformes de l'ère Talon a créé des mécontentements dans la classe politique. Les problèmes de certains opposants avec la justice ont rajouté à la tensions générées par les réformes. Les manifestations violentes constatées l'avant-veille et la veille du scrutin n'ont pas empêché un déroulement globalement calme. Même si l'engouement des populations n'est pas très vivace, on a noté une petite amélioration dans le taux de participation.

Par ailleurs, quelques dysfonctionnements, tels que de légers retards dans l'ouverture du scrutin par endroits, le peu de maîtrise affichée par quelques agents électoraux dans leurs tâches, le non-respect des gestes barrières au COVID 19 lors du dépouillement sont notés.

Soucieux d'un retour à la labélisation de la démocratie béninoise et à la paix, conditions indispensables à tout développement durable, la mission de la COSCEP a formulé, au regard des points d'imperfection notées, des recommandations à l'endroit des différents acteurs qui impactent la démocratie béninoise. Ces recommandations ont concerné le gouvernement, la CENA, la classe politique, les acteurs de la société civile, les populations et les Partenaires Techniques et Financiers.

Enfin, le Coalition des Organisation de la Société Civile pour les Elections et la Paix (COSCEP) exprime un sincère remerciement à son partenaire principal et spécialement pour ses divers appuis en faveur de la réussite de la présente mission d'observation. Elle souhaite que la collaboration ainsi débutée puisse se poursuivre sur d'autres fronts où l'action de la société civile est vivement souhaitée.

Annexes

Annexe 1 : La Coalition des Organisations de la Société Civile pour les Elections et la Paix (COSCEP) et les expériences des membres.

La COSCEP est une nouvelle structure composée de cinq organisations de la société civile — ADVOCACY ONG, Centre Afrika Obota (CAO), Cadre d'Appui aux Processus électoraux (CAPE), Réseau des ONG pour les Objectifs du Développement durable (RODD) et Démocratie dans le Monde. Le Lead de COSCEP est assuré par RODD, le CAPE et le CAO sous la présidence de Mme GAABA Carmen. Les Organisations membres de de la COSCEP sont des structures qui œuvrent au renforcement de la démocratie et à la sauvegarde de la paix au Bénin. Ces organisations maintiennent leurs réseaux d'observateurs en permanence, qu'elles ont déployés lors des élections présidentielles de 2011 et de 2016, lors des élections législatives de 2015, et des élections communales de 2020. La COSCEP qui est pour le moment un regroupement ad 'hoc se veut, court terme se muer en un regroupement permanent pour mieux impacter la Démocratie et la Paix au Bénin, et pourquoi pas dans le monde. Elle est une mutualisation des expériences individuelle de ces membres pour plus d'efficacité dans la mise en œuvre de ces activités.

Association des jeunes ADVOCACY-ONG

L'Association des jeunes ADVOCACY-ONG est une organisation humanitaire non gouvernementale de développement communautaire centrée sur la femme, la jeunesse et l'enfant. Elle est sans affiliation politique, religieuse ou gouvernementale.

La mission d'ADVOCACY-ONG est d'apporter des améliorations durables dans la vie des populations défavorisées des communes du Bénin à travers un processus qui unit les personnes de cultures différentes et de donner un sens et une valeur à leur vie.

Elle dispose des organes démocratiquement forts et animés par des personnes diversement engagées pour la cause. Son fonctionnement interne reflète une démocratie basée sur les statuts, le règlement intérieur un manuel de procédure administrative et financière qui précise le fonctionnement de chaque organe.

Créée en 2005, et en plus de l'autorisation opérer que lui a décerné par le Ministère de l'Intérieur de la Sécurité et de la Décentralisation, elle a été reconnue, agréé et félicitée par plusieurs autres ministères et certaines institutions internationales intervenant en République du Bénin.

Elle s'implique dans des projets visant à améliorer les conditions de vie des populations de la localité. Son groupe cible est la Femme, la Jeunesse et l'Enfant. Ces domaines d'actions sont de :

- Contribuer à la lutte contre la pauvreté dans les actes de la vie humaine par l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, l'accès aux financements et amélioration des conditions de vie ;
- Œuvrer pour la scolarisation et l'éducation des enfants surtout celles des jeunes filles

- Promouvoir la Santé communautaire et celle des femmes et des enfants ;
 - Œuvrer pour un environnement sain et durable à tous, changement climatique, l'eau potable et le développement des énergies renouvelables,
 - Promouvoir le sport à la base, la culture et le tourisme dans les villes et les milieux ruraux
- ADVOCACY-ONG a à son actif une gamme variée de réalisations dans différents domaines :

Sur le plan de l'éducation

- Réalisation de 350 jugements supplétifs aux enfants de moins de 10 ans dans toute la commune de So-ava (2006 et 2011 et 2014), Financement Plan Bénin
- Sensibilisation des parents quant à l'importance de la scolarisation des enfants, notamment des jeunes filles (2010-2014-2015)
- Appuis matériels aux élèves les plus démunis pour la rentrée scolaire 2009-2010
- Organisation de formations et de cours de vacance aux élèves pendant toutes les vacances scolaires
- Organisation d'une campagne de lutte contre le mariage forcé en milieu scolaire (2008 - 2015)
- Organisation des cours d'alphabétisation aux femmes et leur groupement
- Réalisation d'une enquête et rapport sur la situation des enfants dans les milieux à risque

Sur le plan social et de la pauvreté

- Organisation de cours d'alphabétisation aux groupements de femmes (en cours)
- Octroi de microcrédits à 37 groupements de femmes à Houédo-Aguékou (2008)
- Organisation de formations à l'endroit des femmes sur la vie associative, le leadership et la gestion des microcrédits en 2008-2012-2014
- Mise à la disposition des élèves d'une grande pirogue pour la traversée de la rivière vers l'école pendant les périodes de crue

Sur le plan environnemental, hygiène et assainissement

- Advocacy est coorganisatrice de la campagne de ramassage des plantes aquatiques envahissantes (notamment la jacinthe d'eau), en collaboration avec la mairie de Sô-Ava et l'ONG Sonagnon.
- Eclairage en énergie solaire du centre de Santé d'Arrondissement de Houédo-Aguékou 2013-2014.
- Construction des hangars et appâtâmes dans les marchés de Houédo -Aguékou et d'Akokponawa
- Organisation des campagnes de sensibilisations mensuelles sur la protection de l'environnement à travers les villages de la commune
- Rôle d'intermédiaire social entre les autorités et les populations de l'Arrondissement de Houédo -Aguékou sur la gestion des stations d'eau potable
- Réalisation de campagnes d'assainissement post-inondation en collaboration avec la mairie, BC-ONG et Oxfam Québec (distribution de savons, de produit de purification de l'eau, mise à disposition de tentes pour l'hébergement des sinistrés...etc.)
- Membre actif des organisations de la société civile de la commune de So-ava dans le cadre de l'élaboration et le suivi du PDC Sô-ava 2010-2014-2015

Sur le plan sanitaire

- Organisation d'une opération de secours et d'assistance aux malades des centres de santé d'arrondissement par des dons de sang et des collectes de fonds publics.
- Opération de désherbage et de destruction des habitats de moustiques autour des centres de santé.
- Appui en ressources humaines aux différentes campagnes de vaccination.
- Réalisation en cours des infrastructures d'énergie solaire dans les Unités Villageoises de Santé de la commune de So-Ava sur financement de la Fondation Solidarité Santé Navale

Le Cadre d'Appui aux Processus Electoraux (CAPE)

Le Cadre d'Appui aux Processus Electoraux (CAPE) est une organisation créée en Décembre 2012. Elle est régie par la loi de 1901. Elle regroupe des juristes, des fiscalistes, des géographes, des pédagogues, des gestionnaires de projets, des communicateurs, tous spécialisés en gestion des élections. En effet, ses membres sont pour la plupart issus de la première promotion de master professionnel en « management des élections » instituée par la Chaire UNESCO de la FADESP, Université d'Abomey-Calavi.

Le CAPE a pour mission de promouvoir la culture de la démocratie ainsi que celle des processus électoraux transparents.

Comme l'indique sa dénomination, le CAPE a pour but d'appuyer les processus électoraux à travers des interventions en information, éducation et communication ; de contribuer à l'amélioration de l'organisation des élections au Bénin ; contribuer à l'enracinement des valeurs démocratiques.

Le CAPE a réalisé divers projets dont les plus importants sont :

- Les ateliers de renforcement des capacités des membres du CAPE
- « La Puissance du vote », un projet à diverses variantes visant la sensibilisation et l'information des citoyens sur le processus électoral à travers des émissions radiophoniques interactives.
- L'observation des élections législatives de 2015
- L'observation des élections communales de 2020

La démarche du CAPE consiste en l'organisation de séances d'information, d'éducation et de communication à l'endroit des jeunes et des adultes sur les valeurs démocratiques et sur les processus électoraux ; la conception et exécution de projets entrant dans le cadre de ses objectifs ; les actions de plaidoyers et lobbying concertés.

Les partenaires confirmés du CAPE sont l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne, la Fondation Friedrich Ebert, l'Ambassade de France, l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, l'Institut Républicain International, la chaine Radio Ado FM, 100.0 FM, la chaine de radio Capp FM 99.6 FM.

Le CAPE est membre du Réseau Ouest-Africain de Surveillance des Elections (ROASE / WAEON).

Le Centre Afrika Obota (CAO)-Bénin

Le Centre Afrika Obota (CAO) est une organisation non gouvernementale d'actions de développement et d'éducation. Il est créé le 15 Octobre 1989 à Cotonou et est régulièrement enregistré au Ministère de l'Intérieur de la Sécurité et de la Décentralisation sous le numéro 91/083/MISPAT/DAI/S1 - Assoc du 02 Juillet 1991. La déclaration publiée au journal officiel du 1^{er} Janvier 1997. Il est régi par des statuts et règlement intérieur.

Le CAO œuvre et s'illustre particulièrement dans les domaines du renforcement de la société civile, de la défense et promotion de la démocratie, défense et promotion des droits humains. Il compte environ cent cinquante (150) membres dont soixante-trois (63) actifs. Les animateurs (membres du CAO-Bénin) appartiennent à diverses professions : magistrats, avocats, juristes, statisticiens, sociologues, médecins, administrateurs sociaux, comédiens, cinéastes, éducateurs spécialisés, économistes, enseignants, journalistes, etc. Ces animateurs pluridisciplinaires du CAO participent depuis une trentaine d'années à l'organisation et à l'exécution d'activités d'éducation civique pour la bonne gouvernance, de renforcement de la société civile, et à des activités pour la tenue d'élections libres, transparentes, régulières dans un climat de paix sociale. L'exécution de ces activités a permis aux animateurs du CAO d'acquérir une expérience qui résiste à toute épreuve dans les domaines précités. Cette expertise acquise est d'ailleurs sollicitée dans la sous-région (Burkina Faso, Niger, Mali) et en Afrique (République Démocratique du Congo, République de Centrafrique) etc.

Le CAO totalise une trentaine d'années d'expérience en matière d'activités et de réseautage et de lead des ONG.

- Projet EWOH 2 « Un Seul Monde Sans Faim 2 : Les Droits Fonciers des Femmes en Afrique de l'Ouest. Financement Konrad Adenauer Stiftung (KAS) (2017-2021)
- Programme DGD/WSM 2017-2021 : Droit à la Protection Sociale/Economie Sociale à Dahè (Commune de Houéyogbé) et à Lokogohoué (Commune de Dogbo). Financement Solidarité Mondiale (WSM) ;
- Projet "Action concerté entre la Société Civile et la Justice pour le renforcement du Système National d'Intégrité (SNI).
- Projet d'Appui à la Justice (PAJ)/ (Financement Union Européenne)
- Projet "Appui à l'assainissement de l'environnement pour l'amélioration de la qualité de l'eau et la sécurité alimentaire dans la commune de Glazoué", Financement Fond Mondial pour l'Environnement (FEM)/PNUD
- Projet "Initiative de Coopération Sécuritaire en Afrique de l'Ouest (WACSI)". Financement FONAC/USAID
- Formation et déploiement de 100 observateurs pour les Elections législatives de 2015 au Bénin (Financement propre)
- Projet Observatoire de la justice au Bénin, Août 2012 – Août 2014 (Financement OSIWA)
- Formation et déploiement de 300 observateurs, décompte partiel des voix et projection des résultats pour les Elections Présidentielles de 2011 au Bénin (Financement USAID)

- Accompagnement de microprojets de sensibilisation des populations sur les enjeux des élections communales et locales de 2008 au Bénin. (Financement Service Allemand de Développement (DED))
- Observation des élections Législative de 2007. (Financement propre)
- Observation des élections présidentielles de 2006. (Financement Ambassade Royale du Danemark.)
- Observation des élections communales et municipales de 2002 (Financement Fondation Konrad Adenauer.)
- Création de l'Observatoire des Activités Electorales (OAE) et observation des élections présidentielles de 2001. (Financement USAID)
- Observation du processus électoral des législatives 1999. (Financement Fondation Konrad Adenauer)
- Observation du processus électoral des présidentielles de 1996 par le REPAT et le CAO (Financement Fondation Konrad Adenauer, Ambassade du Royaume de Danemark, Coopération Suisse.)
- Création du Réseau Béninois d'ONG pour les élections Pacifiques et Transparentes (REPAT) et observations des élections législatives de 1995 (Financement Fondation Konrad Adenauer, Ambassade du Royaume de Danemark, Coopération Suisse.)
- Observation du scrutin des législatives et Présidentielles de 1991

Les partenaires du CAO sont : la Fondation Konrad Adenauer (KAS), l'Ambassade du Royaume de Danemark, la Coopération Suisse, l'USAID, le Service Allemand de Développement (DED), le PDDC/GIZ, OSIWA, l'Union Européenne (UE), la Solidarité Mondiale (WSM), le PNUD, les ministères sectoriels du Bénin.

Réseau des ONG pour les Objectifs de Développement Durable (RODD).

Créé en 2017, Le Réseau des Organisations Non Gouvernementale pour les Objectifs de Développement Durable (RODD) est une faitière d'ONG. Il est d'envergure national et dispose de 12 coordinations départementales et 77 répondants communaux. Il assure la veille citoyenne en matière de politiques publiques en accompagnant le gouvernement et les Partenaires Techniques et Financiers dans la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le RODD est une faitière de référence sur les thématiques des ODD, bien gérée, ayant un leadership avéré et disposant des membres compétents pour accompagner efficacement ses interventions de développement durable au côté du gouvernement et les Partenaires Technique et Financiers pour le développement du Bénin, sans oublier ses zones frontalières.

Les principaux domaines de compétences du RODD sont : le renforcement de capacité des OSC sur les thématiques relatifs à la promotion, la réalisation des ODD et à la culture de la redevabilité ; l'organisation annuelle des tournées de reddition de compte au profit des ONG membres ; la vulgarisation des documents de politiques publiques et leurs outils d'opérationnalisation ; le lobbying et le plaidoyer pour la mise en œuvre des ODD au Bénin ; l'éducation civique et le maintien de la paix ; l'accompagnement des communes dans l'arrimage des documents de planification de développement local aux cibles prioritaires des ODD au Bénin et les politiques publiques sectorielles.

Les partenaires de RODD sont: les départements ministériels, la GIZ, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), la Plateforme Europe Afrique pour la Lutte Contre la Pauvreté et la Migration (ECOPPAM), Coalition des OSC pour les Elections et la Paix (COSCEP).....

ONG Démocratie Dans le Monde (DDM)

L'ONG Démocratie Dans le Monde (DDM) est créée le 30 Janvier 2010 à Porto/Novo en République du Bénin et officialisé le 02 Février 2013 conformément à la loi du 1er juillet 1901. Elle est d'envergure panafricaine et mondiale et a pour but de contribuer à la promotion de la Bonne Gouvernance et de la paix au Bénin, en Afrique et dans le monde entier, à travers un renforcement des principes de la Démocratie. Elle se veut un pôle d'action qui vient s'inscrire dans le cadre des initiatives des Nations-Unies pour la paix et la Bonne Gouvernance partout dans le monde.

L'ONG DDM s'est engagée pour la promotion des principes de la démocratie et pour la recherche de la paix au sein des communautés. Ce qui justifie son but qui est de contribuer à la promotion de la bonne gouvernance et de la paix dans le monde et en particulier en Afrique.

Les valeurs cardinales l'incarnent sont : le respect, l'intégrité, la rigueur et le professionnalisme. DDM a pour devise : Justice- Egalité- Paix.

Elle a pour objectifs :

- Organiser des conférences et autres activités de sensibilisation au Bénin, en Afrique et dans le reste du monde sur la nécessité et l'importance de la Démocratie, de la Bonne Gouvernance et de la Paix;
- Sensibiliser les acteurs électoraux à accepter le verdict des urnes et à cultiver la paix;
- Sensibiliser la population aux principes élémentaires de la démocratie ;
- Assister les pays d'Afrique et d'ailleurs en situation de difficulté démocratique et leur venir en aide par toutes les voies légales afin qu'ils retrouvent une Démocratie décente ;
- Organiser des activités pour la promotion de la paix et du progrès au Bénin, en Afrique et dans le monde.

L'ONG DDM a réalisé une multitude d'activités depuis sa création.

Publications régulière des messages de sensibilisation sur les vertus de la paix et des acquis démocratiques sur une page facebook de plus de 20 milles membres.

Organisation des séances de travail de sensibilisation et d'échanges dans des établissements scolaires, sur l'esplanade de l'Assemblée Nationale et à la maison internationale de la culture (MIC) à l'endroit des apprenants, des étudiants et des parents d'élèves au Bénin.

Contribution à la pacification de la crise sociopolitique entre le gouvernement et les syndicalistes par rapport qui avait sévit au mois de Décembre 2013 en rencontrant les autorités d'organes institutionnelles telle que : le Médiateur de la république, la présidente de la Haute Cour de Justice, les syndicalistes, le Directeur du Cabinet du président de l'Assemblée Nationale, le Directeur de Cabinet du président de la Cour Suprême, le Préfet des départements de l'Ouémé/Plateau, le Commissaire Central de la ville de Porto/Novo.

Distinction honorifique pour leadership féminin à la première femme commissaire, quatrième de sa promotion

Les contacts des leaders du CAPE/COSCEP sont : +229 95 03 14 54, +22996224343 et +229959645.

Annexe 2 : Formulaire de surveillance pré-électorale

Veillez remplir un formulaire papier et envoyer les rapports au “95031454” ou par email à l’adresse ceoscbenin@gmail.com. Veillez remplir un nouveau formulaire, un par incident, à chaque fois qu’il y a un développement notable dans l’environnement pré-électoral.

Nom	Lieu de l’incident (commune)	
Date de l’incident	Heure de l’incident	
Date du compte-rendu	Heure du compte-rendu	
1	De quel genre d’incident s’agit-il ? Tension / Violence <input type="checkbox"/> Médias / réseaux sociaux <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	
2	Si tension / violence, veuillez cocher tout ce qui s’applique à cet incident : Tensions élevées <input type="checkbox"/> Violence contre une catégorie de la population (y compris les femmes) <input type="checkbox"/> Déploiement / actions des forces de l’ordre <input type="checkbox"/> Conflit / violence <input type="checkbox"/> Crime grave <input type="checkbox"/> Violation des droits de l’homme <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	
3	Si médias / réseaux sociaux, veuillez cocher tout ce qui s’applique à cet incident : Soupçon de désinformation liée à l’élection <input type="checkbox"/> Langage incendiaire par une partie prenante électorale <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	
4	a. Cet incident est-il lié à un incident déjà signalé ?	
	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	b. Si oui, à quelle date cet incident a-t-il déjà été signalé ?	
	c. Veuillez fournir des détails sur l’incident déjà signalé :	
5	Veillez fournir des faits concrets concernant l’incident décrit dans le formulaire. Veillez inclure les détails (si connus) sur l’auteur/e et/ou la victime de l’incident, le cas échéant ; la séquence des événements qui se sont produits ; et les mesures qui ont déjà été prises pour répondre à l’incident.	
6	Veillez évaluer l’impact actuel ou potentiel de l’incident sur l’environnement pré-électoral. Est-ce que cet incident a eu un impact sur une catégorie de la population en particulier ? Est-ce que les tensions sont élevées ou réduites à cause de l’incident ou la réaction des individus ? Est-ce qu’on peut s’attendre à d’autres réactions par des parties prenantes ?	

Annexe 3 : Formulaire de la veille du scrutin

Veillez envoyer ce formulaire au "95031454" ou par email à l'adresse ceoscbenin@gmail.com le 10 Avril 2021 à 20:00
au plus tard

Observateur			
Arrondissement / Commune			
1	L'environnement général est-il calme et ordonné ? **S'il y a de la violence, veuillez contacter le centre de commande et remplir un Formulaire de Violation Critique**	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
2	Les CA ont-ils reçu le matériel sensible nécessaire à temps pour le déploiement dans les postes de vote le jour du scrutin ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
3	a. Les partis politiques / candidats ont-ils soumis la liste de leurs délégués dans les bureaux de vote au CA pour être accrédités ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	b. Lesquels ? (Eventuellement)		
4	a. Avez-vous été témoin d'achat de conscience dans votre zone de déploiement ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	b. Si oui, veuillez décrire la nature de cet achat de conscience ainsi que les partis politiques impliqués (Si vous les connaissez).		
5	a. Avez-vous observé du matériel de campagne (Affiches, Panneaux, Banderoles etc.) dans votre zone de déploiement ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	b. Si oui, veuillez préciser la nature du matériel de campagne.		
6	a. Avez-vous observé des messages de campagne sur les réseaux sociaux notamment ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	b. Si oui, veuillez préciser les partis / candidats impliqués ainsi que le type de media (s) utilisé (s).		
<p><i>Veillez énumérer en points toutes les réunions que vous avez tenues dans votre zone de déploiement (y compris, mais sans s'y limiter, les responsables de la CENA, les médias, la société civile, les groupes de jeunes, les partis politiques, les forces de sécurité et / ou les électeurs). Commentez brièvement vos impressions à l'issue de ces réunions, ainsi que les conclusions ou informations importantes que vous avez reçues de ces parties prenantes. En vous appuyant sur vos réunions et observations, pensez-vous qu'il y a des préoccupations majeures, des problèmes importants et / ou des éléments positifs concernant le processus électoral avant le jour du scrutin ?</i></p>			

Annexe 4 : Formulaire d'ouverture du scrutin

Formulaire à envoyer au "95031454" ou par email à l'adresse ceoscbenin@gmail.com.
Veillez arriver à votre premier poste de vote à 6:00 au plus tard!

Commune (Département)		Arrondissement	
Code du PV		Nom du PV	
Heure d'Arrivée	□□:□□	Heure de départ	□□:□□
1	Le poste de vote était-il facilement accessible ?		Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
2	Avez-vous observé une campagne ou du matériel de campagne à l'intérieur du Centre de Vote ?		Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
3	L'environnement général est-il calme et ordonné ? <i>(S'il y a de la violence, veuillez contacter le centre de commande et remplir un Formulaire de Violation Critique)</i>		Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>
4	a. Veuillez indiquer qui est présent dans le poste de vote : Les délégués des duos de candidats : SOUMANOU-HOUNKPE <input type="checkbox"/> TALON-TALATA <input type="checkbox"/> KOHOUE-AGOSSA <input type="checkbox"/>		
	Veuillez remplir un Formulaire de Violation Critique si des Délégués ont été interdits d'accès au PV.		
5	b. Veuillez indiquer qui est présent dans le poste de vote : Observateurs Nationaux : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Veuillez indiquer quelle(s) organisation(s) : _____ Observateurs Internationaux : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Veuillez indiquer quelle(s) organisation(s) : _____ Veuillez remplir un Formulaire de Violation Critique si des Observateurs ont été interdits d'accès au PV.		
	a. Combien d'agents de sécurité sont présents dans le Centre de Vote ? _____		
	b. Les agents de sécurité sont-ils armés ?	Je ne sais pas <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
6	Combien d'agents électoraux étaient présents dans le PV à 6:00? (Il devrait y avoir trois agents)		□□
7	a. Combien d'agents électoraux étaient au poste pendant votre présence ? Homme <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
	b. Le président est : Un homme <input type="checkbox"/> Une femme <input type="checkbox"/>		
	c. Dans le cas où l'un des agents était absent, le président du PV a-t-il choisi son remplaçant parmi les électeurs présents ? Si non, expliquez brièvement		Non Applicable <input type="checkbox"/>
8	a. Le Poste de Vote a-t-il reçu tout le matériel nécessaire?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	b. Si non, qu'est-ce qui manquait ? (Veuillez encercler) a. Liste électorale d. Urne g. PV de dépouillement j. Cachet d'identification - b. Registre de vote par e. Scellés h. Encre indelible Authentification procuration f. Cachet de vote i. Encreur k. 3 enveloppes c. Bulletins de vote l. Autre Materiel		
9	Les agents électoraux ont-ils montré les urnes vides avant de les sceller ?		Je ne sais pas <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
10	L'urne était-elle scellée et visible ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
11	a. A quelle heure le président a-t-il déclaré le poste de vote ouvert aux électeurs ?		Avant 7:00 <input type="checkbox"/> 7:01 - 8:00 <input type="checkbox"/> 8:01 - 9:00 <input type="checkbox"/> Après 9:01 <input type="checkbox"/>
	b. Si c'est après 9:00, pourquoi? Veuillez remplir le Formulaire de Violation Critique si le poste de vote n'a pas ouvert jusqu'à 9:00 puis déplacez-vous vers le poste de vote suivant.		Insuffisance ou manque de matériel essentiel <input type="checkbox"/> Pas d'agents ou insuffisance d'agents électoraux <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/>
Problèmes Durant l'ouverture			

12	a. Avez-vous observé ce qui suit? (Cochez toutes les cases qui s'appliquent)		
	Surpeuplement <input type="checkbox"/>	Violence contre les femmes <input type="checkbox"/>	Achat de conscience <input type="checkbox"/>
	Tension / Trouble <input type="checkbox"/>	Violence <input type="checkbox"/>	Autres problèmes <input type="checkbox"/>
	Intimidation <input type="checkbox"/>	Refus d'accès aux observateurs / Délégués de candidats <input type="checkbox"/>	
b. Si MINEUR, veuillez expliquer. Si SERIEUX , veuillez renseigner le Formulaire de Violation Critique.			
13	a. Quelqu'un vous a-t-il rapporté une sérieuse violation électorale?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	b. Si MINEUR, veuillez expliquer. Si SERIEUX , veuillez renseigner le Formulaire de Violation Critique		
Evaluation			
14	En général, la conduite globale de l'ouverture à ce poste de vote était :		
	Très Bien <input type="checkbox"/>	Bien <input type="checkbox"/>	Assez-Bien <input type="checkbox"/> Mauvaise <input type="checkbox"/> Très Mauvaise <input type="checkbox"/>

Annexe 5 : Formulaire du déroulement du scrutin

Formulaire à envoyer au "95031454" ou par email à l'adresse ceoscbenin@gmail.com.
Veuillez remplir un seul formulaire par poste de vote. Veuillez rester au moins 30 minutes dans chaque poste de vote tout en respectant les mesures contre le COVID-19 relatives à la distanciation sociale et physique.

Commune (Département)		Arrondissement	
Code du PV		Nom du PV	
Heure d'Arrivée	<input type="text"/> <input type="text"/> : <input type="text"/> <input type="text"/>	Heure de départ	<input type="text"/> <input type="text"/> : <input type="text"/> <input type="text"/>
Environnement Général			
1	Le poste de vote était-il facilement accessible ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
2	Avez-vous observé une campagne ou du matériel de campagne à l'intérieur du Centre de Vote?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
3	L'environnement général est-il calme et ordonné ? **S'il y a de la violence , veuillez contacter le centre de commande et remplir un Formulaire de Violation Critique**	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
4	a. Veuillez indiquer qui est présent dans le poste de vote :		
	Les délégués des duos de candidats : SOUMANOU-HOUNKPE <input type="checkbox"/> TALON-TALATA <input type="checkbox"/> KOHOUE-AGOSSA <input type="checkbox"/>		
	Veuillez remplir un Formulaire de Violation Critique si des Délégués ont été interdits d'accès au PV.		
	b. Veuillez indiquer qui est présent dans le poste de vote :		
	Observateurs Nationaux : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Veuillez indiquer quelle(s) organisation(s) : _____		
	Observateurs Internationaux : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Veuillez indiquer quelle(s) organisation(s): _____		

	Veuillez remplir un Formulaire de Violation Critique si des Observateurs ont été interdits d'accès au PV.					
5	a. Combien d'agents de sécurité sont présents dans le Centre de Vote ? _____					
	b. Les agents de sécurité sont-ils armés ?	Je ne sais pas <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
Agents Electoraux, Matériel et Mise en place						
6	a. Combien d'agents électoraux étaient au poste pendant votre présence ? Homme <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>					
	b. Le Président est : Un Homme <input type="checkbox"/> Une Femme <input type="checkbox"/>					
7	a. Le Poste de Vote a-t-il reçu tout le matériel nécessaire?			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
	b. Si non, qu'est-ce qui manquait ? (Veuillez encercler)?					
	a. Liste électorale	d. Urne	a. PV de dépouillement	a. Cachet d'identification - Authentification		
	b. Registre de vote par procuration	e. Scellés	b. Encre indelible	b. 3 enveloppes		
	c. Bulletins de vote	f. Cachet de vote	c. Encreur	c. Autre materiel		
8	a. Le poste de vote était-il disposé de façon à garantir le secret du vote?			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
	b. L'isoloir ainsi que les tables des agents électoraux étaient-ils placés à bonne distance de façon à empêcher l'intimidation des électeurs ou le surpeuplement?			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
9	L'urne était-elle fermée et visible ?			Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Accréditation des électeurs						
10	Avez-vous observé des mesures visant à faciliter rapidement le processus de vote des femmes enceintes, des nourrices, des personnes âgées ou handicapées?		N/A <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
11	Procédures		Toujours Souvent Parfois			
	Jamais					
	a.	Les MPV vérifient-ils la validité de la pièce d'identité de l'électeur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	b.	Les MPV vérifient-ils la présence de l'encre indélébile sur les doigts de l'électeur?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	c.	Les MPV vérifient-ils les informations de l'électeur sur le registre ? <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d.	Les MPV appliquent-ils l'encre indélébile sur le pouce gauche de l'électeur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

12	Combien de temps en moyenne passe un électeur dans l'accomplissement du processus de vote (Depuis la présentation de sa carte d'électeur jusqu'au dépôt du bulletin dans l'urne) ?	Moins d'1 minute <input type="checkbox"/>	1-2 minutes <input type="checkbox"/>	2-3 minutes <input type="checkbox"/>	Plus de 3 minutes <input type="checkbox"/>	
13	a. Avez-vous observé des situations où l'identité de l'électeur a été vérifiée tandis que son nom n'apparaît pas sur la liste électorale ?	Non <input type="checkbox"/>	Peu (1-5) <input type="checkbox"/>	Quelques (6-25) <input type="checkbox"/>	Plusieurs (26+) <input type="checkbox"/>	
	b. Si oui, l'électeur a-t-il été autorisé à voter dans ce poste de vote ?				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
14	Des électeurs ont-ils été renvoyés pour avoir présenté une autre pièce d'identification que la carte LEPI ?				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
15	a. Avez-vous observé un électeur qui a été autorisé à voter par procuration ?	Non <input type="checkbox"/>	Peu (1-5) <input type="checkbox"/>	Quelques (6-25) <input type="checkbox"/>	Plusieurs (26+) <input type="checkbox"/>	
	b. Si oui, leurs noms ont-ils été enregistré dans le registre de vote par procuration ?	Non <input type="checkbox"/>	Peu (1-5) <input type="checkbox"/>	Quelques (6-25) <input type="checkbox"/>	Plusieurs (26+) <input type="checkbox"/>	

Le Vote

Procédures		Toujours	Souvent	Parfois	Jamais	
16	a. Les MPV vérifient-ils la présence de l'encre indélébile sur la main gauche doigts de l'électeur?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	b. Les MPV identifient-ils et authentifient-ils chaque bulletin de vote avant de le délivrer? (Cachets derrière le bulletin de vote)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	c. Les MPV permettent-ils aux électeurs de prendre par eux-mêmes les bulletins de vote?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	d. Les électeurs étaient-ils en mesure faire leur choix en secret ? <input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
17	Avez-vous observé des situations d'assistance à voter non autorisée ?				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
18	Avez-vous observé des situations de vote public ? (Des électeurs dévoilant leur vote / montrant leur bulletin de vote) ?	Non <input type="checkbox"/>	Peu (1-5) <input type="checkbox"/>	Quelques (6-25) <input type="checkbox"/>	Plusieurs (26+) <input type="checkbox"/>	

Problèmes Pendant le Vote

19	a. Avez-vous observé ce qui suit? (Cochez toutes les cases qui s'appliquent)				
	Surpeuplement <input type="checkbox"/>	Violence contre les femmes <input type="checkbox"/>		Achat de conscience <input type="checkbox"/>	
		Violence <input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>

Tension / Trouble	<input type="checkbox"/>	Refus d'accès aux observateurs / Délégués de candidats	<input type="checkbox"/>	Autres problèmes
Intimidation	<input type="checkbox"/>			

b. Si mineur, veuillez expliquer. Si **SERIEUX**, veuillez renseigner le Formulaire de Violation Critique.

20	a. Quelqu'un vous a-t-il rapporté une sérieuse violation électorale?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
	b. Si oui, veuillez expliquer :		

Mesures contre le COVID-19

21	a. Le poste de vote était-il disposé de façon à assurer la distance physique et sociale entre les agents électoraux?	Toujours	Souvent	Parfois	Jamais
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	b. Les agents électoraux étaient-ils protégés avec des masques et des gants?	Toujours	Souvent	Parfois	Jamais
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	c. Y avait-il des masques disponibles gratuitement pour chaque électeur au niveau du PV?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Y avait-il du gel hydroalcoolique ou un dispositif de lavage des mains pour les électeurs au niveau du poste de vote?	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
e. Les électeurs ont-ils respecté la distance physique et sociale dans les rangs?	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Evaluation

22	Veuillez évaluer les différents aspects du processus <i>(Veuillez cocher une seule case par section)</i>	Très Bien ←→ Très Mauvais					Notes
		5	4	3	2	1	
	Environnement Général	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
	Respect des Procédures	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
	Conduite des agents électoraux	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	

	Compréhension de la procédure par les électeurs	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
	Transparence de la procédure	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
	Agents de Sécurité	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
	Conditions Sanitaires	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
23	En général, la conduite globale du processus à ce poste de vote est : Très Bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Assez-Bien <input type="checkbox"/> Mauvaise <input type="checkbox"/> Très Mauvaise <input type="checkbox"/>						

Annexe 6 : Formulaire de clôture et de dépouillement du scrutin

Formulaire à envoyer au "95031454" ou par email à l'adresse ceoscbenin@gmail.com.
Veillez rester jusqu'à la fin du dépouillement tout en respectant les mesures contre le COVID-19 relatives à la distanciation sociale et physique.

Commune (Département)		Arrondissement	
Code du PV		Nom du PV	
Heure d'Arrivée	□□:□□	Heure de Clôture	□□:□□
Heure de Départ	□□:□□	Fin du Dépouillement	□□:□□
Environnement général			
1	Le poste de vote était-il facilement accessible ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
2	Avez-vous observé une campagne ou du matériel de campagne à l'intérieur du Centre de Vote ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
3	L'environnement général est-il calme et ordonné ? <i>(S'il y a de la violence, veuillez contacter le centre de commande et remplir un Formulaire de Violation Critique)</i>		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
4	a. Veuillez indiquer qui est présent dans le poste de vote : Les délégués des duos de candidats : SOUMANOU-HOUNKPE <input type="checkbox"/> TALON-TALATA <input type="checkbox"/> KOHOUE-AGOSSA <input type="checkbox"/> <i>Veillez remplir un Formulaire de Violation Critique si des Délégués ont été interdits d'accès au PV.</i>		
	b. Veuillez indiquer qui est présent dans le poste de vote : Observateurs Nationaux : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Veuillez indiquer quelle(s) organisation(s) : _____ Observateurs Internationaux : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Veuillez indiquer quelle(s) organisation(s) : _____ <i>Veillez remplir un Formulaire de Violation Critique si des Observateurs ont été interdits d'accès au PV.</i>		
5	a. Combien d'agents de sécurité sont présents dans le Centre de Vote ? _____		
	b. Les agents de sécurité sont-ils armés ?		Je ne sais pas <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Procédures de Clôture			
6	Les électeurs dans les rangs à 16:00 ont-ils été autorisés à voter?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Pas de rang <input type="checkbox"/>
7	Les électeurs arrivés après 16:00 ont-ils été autorisés à voter?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Pas d'électeurs après 16:00 <input type="checkbox"/>
8	À quelle heure le dernier électeur a-t-il voté ?	Avant 16:00 <input type="checkbox"/>	À 16:00 <input type="checkbox"/>
		Entre 16:00 et 17:00 <input type="checkbox"/>	Entre 17:00 et 18:00 <input type="checkbox"/>
		Après 18:00 <input type="checkbox"/>	
9	Quel est le total d'agents électoraux présent au poste de vote au moment de la clôture du scrutin?		Homme <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
10	Le Poste de vote dispose-t-il des formulaires appropriés pour la clôture et le dépouillement ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	<i>Si non, veuillez expliquer :</i>		
11	L'urne était-elle fermée et visible pendant la clôture ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Dépouillement			
12	Y a-t-il eu un important décalage entre la clôture du poste de vote et le début du dépouillement ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
13	Préparation :		
	a. Les agents du PV ont-ils choisi parmi le public pour les assister dans le comptage des voix ?		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
	b. Les agents du PV ont-ils compté le nombre de bulletins utilisés ainsi que le nombre de signatures dans les registres ?		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
	c. Y avait-il des écarts ?		<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

14	Tri et Décompte des voix :		Oui		
	a. Le scrutateur a-t-il lu les suffrages à haute voix et les a-t-il montrés au public ?		Non		
	b. Les agents électoraux ont-ils disposé les suffrages en différents lots par duo de candidats et bulletins rejetés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15	Enregistrement et réconciliation :		Oui	Non	
	a. Les agents électoraux ont-ils enregistré les votes reçus par chaque duo de candidats sur les formulaires appropriés ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	b. Les scrutateurs ont-ils écrits les résultats au tableau de façon visible pour tout le monde ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
16	a. Y a-t-il eu des discussions par rapport au total obtenu par un duo de candidats ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
	b. Si oui, veuillez décrire la (les) discussion(s), les partis impliqués toute résolution éventuellement.				
17	a. Y a-t-il eu des discussions autour de la validité d'un bulletin ou du choix d'un électeur ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
	b. Si mineur, veuillez expliquer. <i>Si SERIEUX, veuillez renseigner le Formulaire de Violation Critique</i>				
18	a. Tous les membres du poste de vote ont-ils signé le PV de résultats ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
	b. <i>Si non, veuillez indiquer le motif pour lequel l'agent n'a pas signé.</i>				
19	Les Délégués des partis politiques ont-ils reçu une copie du PV de résultats ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
20	Les résultats ont-ils été affichés publiquement ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
21	Le matériel sensible a-t-il été rangé en sécurité dans l'urne ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
22	Le matériel électoral a-t-il été directement envoyé au CA ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
Résultats					
23	Total de Bulletins Utilisés	Total de Bulletins Inutilisés	Total de Bulletins valides	Total de Bulletins rejetés	
24	Votes reçus par duo de candidats dans l'élection	Duo de Candidats		Nombre de Voix obtenus	
		SOUMANOU - HOUNKPE			
		TALON - TALATA			
		KOHOUÉ - AGOSSA			
Problèmes Durant le Dépouillement					
25	a. Avez-vous observé ce qui suit ? (Cochez toutes les cases qui s'appliquent)				
	Surpeuplement <input type="checkbox"/>	Violence contre les femmes <input type="checkbox"/>	Achat de conscience <input type="checkbox"/>		
	Tension / Trouble <input type="checkbox"/>	Violence <input type="checkbox"/>	Autres problèmes <input type="checkbox"/>		
26	b. Si MINEUR, veuillez expliquer. <i>Si SERIEUX, veuillez renseigner le Formulaire de Violation Critique</i>				
	a. Quelqu'un a-t-il perturbé ou tenté d'influencer le processus ?	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
COVID-19 Mesures					
27	a. Le poste de vote était-il disposé de façon à assurer la distance Physique et sociale entre les agents électoraux ?	Toujours <input type="checkbox"/>	Souvent <input type="checkbox"/>	Parfois <input type="checkbox"/>	Jamais <input type="checkbox"/>

b. Les agents électoraux étaient-ils protégés avec des masques et des gants ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c. Y avait-il des masques disponibles gratuitement pour chaque électeur au niveau du PV?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d. Y avait-il du gel hydroalcoolique ou un dispositif de lavage des mains pour les électeurs au niveau du poste de vote?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e. Les électeurs ont-ils respecté la distance physique et sociale dans le Poste de Vote?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Evaluation		Très Bien <input type="checkbox"/> → Très Mauvais					Notes	
28	Veillez évaluer les différents aspects du processus <i>(Veillez cocher une seule case par section)</i>	Environnement Général	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
		Respect des Procédures	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
		Conduite des agents électoraux	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
		Compréhension de la procédure par les électeurs	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
		Transparence de la procédure	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
		Agents de Sécurité	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
		Conditions Sanitaires	5 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	1 <input type="checkbox"/>	
29	En général, la conduite globale du processus à ce poste de vote est : Très Bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Assez-Bien <input type="checkbox"/> Mauvaise <input type="checkbox"/> Très Mauvaise <input type="checkbox"/>							

Annexe 7 : Formulaire du collationnement

Formulaire à envoyer au "95031454"

Veillez remplir un seul formulaire par poste de vote. Respectez les mesures contre le COVID-19 relatives à la distanciation sociale et physique.

Département		Arrondissement	
Commune		Nombre de Postes de vote dépouillés	
Heure d'arrivée	<input type="text"/> : <input type="text"/>	Heure de départ	<input type="text"/> : <input type="text"/>

Environnement Général			
1	Le Centre de collationnement était-il facilement accessible ?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
2	Avez-vous observé une campagne ou du matériel de campagne à l'intérieur du Centre de collationnement ?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
3	L'environnement général est-il calme et ordonné ? **S'il y a de la violence, veuillez contacter le centre de commande et remplir un Formulaire de Violation Critique**		
4	a. Veuillez indiquer qui est présent dans le centre de collationnement : Les délégués des duos de candidats : SOUMANOU-HOUNKPE <input type="checkbox"/> TALON-TALATA <input type="checkbox"/> KOHOUE-AGOSSA <input type="checkbox"/>		

<p><i>Veillez remplir un Formulaire de Violation Critique si des Délégués ont été interdits d'accès au centre.</i></p>			
<p>b. Veuillez indiquer qui est présent dans le centre de collationnement :</p> <p>Observateurs Nationaux : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Veuillez indiquer quelle(s) organisation(s) : _____</p> <p>Observateurs Internationaux : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Veuillez indiquer quelle(s) organisation(s) : _____</p> <p><i>Veillez remplir un Formulaire de Violation Critique si des Observateurs ont été interdits d'accès au centre.</i></p>			
<p>a. Combien d'agents de sécurité sont présents dans le Centre de Vote ? _____</p>			
5	b. Les agents de sécurité sont-ils armés ?	Je ne sais pas <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

Procédure de Collationnement

6	<p>Veillez indiquer combien d'agents électoraux sont présents dans le centre de collationnement :</p> <p>Homme <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/><input type="checkbox"/></p>		
7	Le centre de collationnement était-il disposé de façon à garantir la transparence du processus?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
8	Le centre de collationnement a-t-il reçu tous les formulaires nécessaires?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
9	Le matériel sensible (PV, bulletins de vote, cachet) est-il gardé en sécurité?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
10	Le CA a-t-il fait des rapports d'anomalies ou de retard aux postes de vote ?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
11	a. Y-a-t-il un / des postes de vote dont les résultats ont été annulés ?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
	b. Si oui, veuillez expliquer :		
12	a. Le CA a-t-il eu des difficultés dans le décompte des voix ?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
	b. Si oui, veuillez expliquer :		
13	Le CA a-t-il signé les PV remplis ?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
14	a. Tous les présidents de poste de vote ont-ils signé les PV de collationnement des résultats ?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>

	b. Si non, veuillez expliquer :		
15	Les Délégués des partis politiques ont-ils tous reçu une copie du PV de collationnement des résultats ?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
16	Le CA a-t-il affiché les résultats pour consultation publique ?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
17	Le CA s'est-il directement dirigé vers la CENA ?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>

Résultats

18	Votes reçus par duo de candidats dans l'élection	Duo de Candidats	Nombre de Voix obtenus
19		SOUMANOU - HOUNKPE	
20		TALON - TALATA	
21		KOHOUE - AGOSSA	

Problèmes Durant le Collationnement

a. Avez-vous observé ce qui suit? (Cochez toutes les cases qui s'appliquent)			
22	Surpeuplement	<input type="checkbox"/>	Violence contre les femmes <input type="checkbox"/>
	Tension / Trouble	<input type="checkbox"/>	Violence <input type="checkbox"/>
	Intimidation	<input type="checkbox"/>	Refus d'accès aux observateurs / Délégués de partis politiques <input type="checkbox"/>
			Achat de conscience <input type="checkbox"/>
			Autres problèmes <input type="checkbox"/>
b. Si mineur, veuillez expliquer. Si SERIEUX , veuillez renseigner le Formulaire de Violation Critique			

23	a. Quelqu'un a-t-il perturbé ou tenté d'influencer le processus?	Oui <input type="checkbox"/>	No n <input type="checkbox"/>
	b. Si mineur, veuillez expliquer. Si SERIEUX , veuillez renseigner le Formulaire de Violation Critique		

Evaluation

24	En général, la conduite globale du processus à ce centre de collationnement est :
	Très Bien <input type="checkbox"/> Bien <input type="checkbox"/> Assez-Bien <input type="checkbox"/> Mauvaise <input type="checkbox"/> Très Mauvaise <input type="checkbox"/>

Annexe 8 : Formulaire du résumé du scrutin

Formulaire à envoyer au "95031454" ou par email à l'adresse ceoscbenin@gmail.com.

Veillez envoyer ce formulaire avant d'aller vous coucher la nuit de l'élection

Commune (Département)			
Arrondissements Couverts			
Nombre de Postes de Votes Visités		Nombre de Formulaires de Violations Critiques Remplies	

Environnement Général

Veillez évaluer l'environnement général le jour du scrutin. Incluez les observations faites tant dans les postes de vote que celles faites lors de vos déplacements entre postes de vote, notamment si vous avez observé des transports d'électeurs, de grands rassemblements dans les rues, des situations d'achat de conscience (que ce soit autour du centre de vote ou en déplacement), des foules menaçantes, des barrages militaires, etc.

Procédures

Les procédures d'ouverture, d'accréditation, de vote, de clôture et de dépouillement et de collation (le cas échéant) ont-elles été généralement conduites de manière neutre et efficace ? Les agents électoraux ont-ils largement suivi les procédures nécessaires ou se sont-ils écartés des exigences légales ? Le secret du vote des citoyens a-t-il été protégé lors du scrutin ?

Participation Citoyenne

Veillez décrire vos observations générales sur le niveau de participation des citoyens au processus, y compris la participation des femmes, des personnes âgées et des handicapés. Les postes de vote étaient-ils accessibles aux personnes handicapées ? Les femmes ont-elles été traitées différemment des hommes ? Veillez évaluer leur compréhension générale des procédures, l'accessibilité au vote, les longues files d'attente (le cas échéant) et le rôle ou la présence des électeurs lors du dépouillement.

Environnement Sécuritaire

Veillez tenir compte de la situation sécuritaire globale dans votre zone de déploiement et ses conséquences le jour du scrutin. Quel était le rôle des forces de sécurité le jour des élections ? Ont-ils maintenu l'ordre ou leur présence a-t-elle semblé déranger ou intimider les électeurs (montrer des signes de partialité, violer le secret du vote, etc.) ? Les forces de sécurité sont-elles intervenues dans le processus de vote (faire le travail des MPV par exemple) ? Avez-vous remarqué une prévalence inhabituelle de forces militaires autour de votre zone de déploiement le jour des élections ? Les partis politiques, les citoyens ou les acteurs non étatiques ont-ils contribué négativement à la situation sécuritaire ?

Positifs and Négatifs

Sur la base de ce que vous avez vu pendant votre déploiement, quels sont les principales situations, positives comme négatives, dont vous voulez que tout le monde soit conscient ?

Annexe 9 : Formulaire d'incidents critiques

Veillez remplir un formulaire papier et envoyer les rapports de violation critique immédiatement au "95031454" ou par email à l'adresse ceoscbenin@gmail.com.

Commune (Département)		Arrondissement	
Code du poste de Vote		Nom du Poste de Vote	

Description du lieu (Si en dehors du Poste de Vote)									
Heure d'Arrivée	<input type="text"/> <input type="text"/> : <input type="text"/> <input type="text"/>	Heure d'Arrivée	<input type="text"/> <input type="text"/> : <input type="text"/> <input type="text"/>						
Témoignage									
1	<i>Veillez cocher une case :</i> <input type="checkbox"/> L'observateur a assisté à l'incident. <input type="checkbox"/> L'observateur est arrivé juste après l'incident. <input type="checkbox"/> L'incident a été rapporté à l'observateur par un autre observateur / Délégué de candidats / Electeur / Agents de Sécurité ou membres de poste de vote.								
Type de Violation									
2	<i>Veillez cocher tout ce qui s'applique à cette violation :</i> Le Poste de Vote n'a pas ouvert <input type="checkbox"/> Campagne électorale <input type="checkbox"/> Grave retard dans le processus <input type="checkbox"/> Achat de conscience <input type="checkbox"/> Manque de matériel essentiel <input type="checkbox"/> Vol ou endommagement de l'urne <input type="checkbox"/> Flagrante violation des procédures <input type="checkbox"/> Tension / Troubles <input type="checkbox"/> Intimidation / Harcèlement <input type="checkbox"/> Limitation des droits des observateurs / Délégués de partis politiques <input type="checkbox"/> Violence / violence contre les femmes <input type="checkbox"/> Secret du vote compromis <input type="checkbox"/> Harcèlement Sexuel <input type="checkbox"/> Comportement inadéquat des agents de sécurité <input type="checkbox"/> Autres (expliquez ci-dessous) <input type="checkbox"/>								
Victimes									
3	a. Quel est le genre de la (des) victime(s) (le cas échéant) ?						Homme <input type="checkbox"/>	Femme <input type="checkbox"/>	
	b. Quel était le statut de la (des) victime(s) (le cas échéant) ?	Electeur(s) <input type="checkbox"/>	Agent de la CENA <input type="checkbox"/>	Candidat <input type="checkbox"/>	Délégué de candidats <input type="checkbox"/>	Observateur <input type="checkbox"/>	Media <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	
Auteurs									
4	a. Quel est le genre de la (des) victime(s) (le cas échéant) ?						Homme <input type="checkbox"/>	Femme <input type="checkbox"/>	
	b. Quel était le statut de l'auteur (le cas échéant) ?	Electeur(s) <input type="checkbox"/>	Agent de la CENA <input type="checkbox"/>	Candidat <input type="checkbox"/>	Délégué de candidat <input type="checkbox"/>	Observateur <input type="checkbox"/>	Media <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>	

Details

5	<p><i>Veillez fournir des faits concrets concernant chaque violation décrite dans le formulaire, notamment : ce qui s'est passé, quand, où, qui était l'auteur (leur position, l'appartenance politique et le sexe), qui a été ciblé (sexe, position, appartenance politique) et la séquence des événements. Estimez-vous que l'incident ait eu un impact particulier sur les femmes ? Veillez mentionner si des mesures de suivi ont été prises pour résoudre la violation. Indiquez tout autre citoyen ou observateur international, délégué de candidats, membre de poste de vote ou électeur qui a également été témoin de la violation.</i></p>
---	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Impact of Violation

6	<p><i>Veillez évaluer l'impact des violations décrites, avec une estimation du nombre d'électeurs / votes qui ont été affectés</i></p>
---	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------